



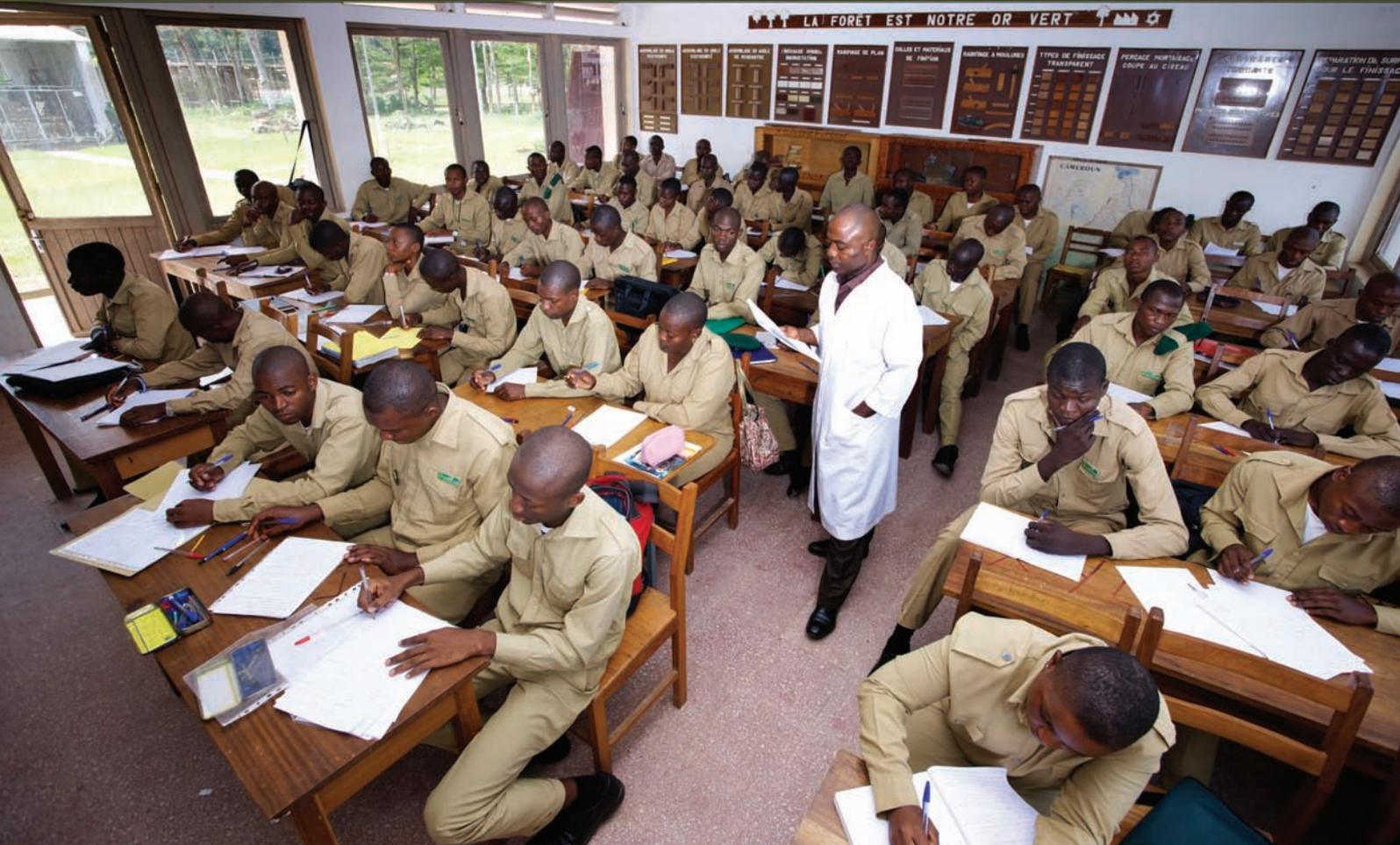
# TFU

Promouvoir la  
conservation et  
la mise en valeur durable  
des forêts tropicales

ISSN 1022-5439

ACTUALITÉS DES FORÊTS TROPICALES

Vol. 29 Numéro 1 2020



## Un enseignement forestier en évolution dans le bassin du Congo

Si la maîtrise des métiers forestiers n'a jamais été une simple promenade de santé (en forêt), réussir à répondre aux besoins du développement durable des forêts constitue toutefois une mission d'une complexité grandissante. En effet, outre les domaines traditionnels tels l'écologie des forêts, le mesurage, la planification et l'économie, les forestiers doivent aujourd'hui intégrer les démarches paysagères intégrées, la gestion forestière participative, les nouvelles technologies ou encore le changement climatique.

Une étude de l'OIBT menée dans cinq pays du bassin du Congo plus d'une décennie en arrière avait pointé une pénurie de personnel doté des qualifications nécessaires pour assurer le développement des forêts dans cette sous-région. Depuis, plusieurs projets de l'OIBT ont été exécutés afin d'y remédier, avec en apogée le projet infrarégional déployé de 2012 à 2019 dont ont bénéficié sept grands établissements d'enseignement de cinq pays. Il a ainsi

contribué à plusieurs Objectifs de développement durable (ODD), notamment l'ODD 4 (Éducation de qualité). Ce numéro de TFU présente quelques-uns des résultats de ce projet.

Dans sa chronique (page 3), le Directeur exécutif de l'OIBT, Gerhard Dieterle, explique que les difficultés que rencontrent plusieurs pays africains pour introduire la durabilité dans le secteur forestier sont en partie dues à un déficit de capacités professionnelles. «Pour répondre au défi de la durabilité et être porteur de changement et d'innovation dans cette filière, il faut préparer les jeunes générations par l'éducation et la formation, et leur offrir ainsi de nouvelles opportunités».

Amos Amanubo (page 5), président de l'Association internationale des étudiants forestiers, pense également qu'il est urgent d'améliorer l'enseignement forestier en Afrique, tant dans les établissements officiels

**Dans ce numéro: l'enseignement forestier dans le bassin du Congo • les impacts de la COVID-19**

**La chronique du Directeur exécutif** ..... 3  
Il est essentiel en Afrique d'actualiser l'enseignement et la formation dans le secteur forestier pour assurer une gestion durable des forêts, une transformation sur place efficace et des chaînes d'approvisionnement durables. *G. Dieterle*

**L'enseignement forestier en Afrique: un impératif** ..... 5  
Selon un forestier de la nouvelle génération, il faut de toute urgence rehausser la qualité de l'enseignement forestier supérieur. *A. Amanubo*

**Enseigner au cœur de la GDF** ..... 6  
Un projet régional de l'OIBT a dynamisé l'enseignement forestier dans le bassin du Congo. *C. Kachaka et D. Nkwinkwa*

**Cameroun: l'École nationale forestière** ..... 10  
Le projet régional de l'OIBT a permis à cette école de Mbalmayo d'actualiser son programme d'enseignement en augmentant les aptitudes de son personnel et en se dotant de nouveaux équipements de terrain et bâtiments. *C. Sadeu, J. Seka et G. Mboko*

**Cameroun: l'Université de Dschang** ..... 13  
L'aide du projet infrarégional de l'OIBT permet à l'université d'assurer aux étudiants un enseignement en classe et de terrain sensiblement amélioré. *L. Temgoua, D. Oyono et M. Tchamba*

**Congo: l'École nationale d'agronomie et de foresterie** ..... 15  
Le projet infrarégional de l'OIBT a permis à l'école de moderniser son équipement, de bâtir de nouveaux bâtiments et d'améliorer les perspectives de l'enseignement forestier. *D. N'Zala*

**RDC: l'École régionale postuniversitaire** ..... 17  
Le projet infrarégional a accru la capacité de l'école à offrir des diplômes de 3<sup>e</sup> cycle et des formations continues. *I. Diansambu*

**Gabon: l'École nationale des eaux et forêts** ..... 20  
Le projet infrarégional a aidé à moderniser l'école grâce à de nouveaux équipements et bâtiments. *B. Nkoumakali*

**Ancré dans la légalité, le commerce du bois évolue** ..... 23  
Le Mécanisme de surveillance indépendante du marché présente son dernier rapport annuel sur le commerce entre l'Union européenne et les pays des accords de partenariat volontaire. *S. Storck et R. Oliver*

**Tendances du marché** ..... 26  
Le rêve de s'industrialiser: comment l'Afrique peut-elle réaliser les ambitions de sa filière forestière si longtemps repoussées? *M. Chipeta*

**Pandémie: pandémie dans le secteur des bois tropicaux** ..... 30  
Les mesures prises pour contenir la COVID-19 ont des conséquences dévastatrices sur le secteur des bois tropicaux. *Secrétariat de l'OIBT*

**Réunions** ..... 32

**Rédacteur en chef** Ramón Carrillo  
**Assistant de rédaction** Kenneth Sato  
**Assistante administrative** Kanako Ishii  
**Traduction** Claudine Fleury  
**Maquette** DesignOne (Australie)  
**Impression et distribution** Print Provider Aps (Danemark)

*Actualités des Forêts Tropicales* (TFU) est une revue trimestrielle publiée en anglais, français et espagnol par l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT). Son contenu ne reflète pas nécessairement les opinions ou les politiques de l'OIBT. Les articles peuvent être réimprimés librement à condition que TFU et l'/les auteur(s) soient mentionnés. Prière de communiquer un exemplaire de la publication concernée à la Rédaction.

Imprimé sur papier recyclé SILK RECYCLING de METAPAPER certifié par le PEFC (sources mixtes) et au moyen d'encres végétales à base de soja. Tous les papiers METAPAPER sont fabriqués à l'aide de 74,66 pour cent en moyenne d'énergies renouvelables.

TFU est distribué gratuitement à plus de 15 000 particuliers et organisations dans plus de 160 pays. Pour le recevoir, il suffit de communiquer votre adresse complète à la Rédaction. Veuillez nous informer de tout changement d'adresse éventuel. TFU est également téléchargeable en ligne sur le site [www.itto.int](http://www.itto.int), ainsi que dans l'App Store d'Apple et sur Google Play.

Organisation internationale des bois tropicaux  
International Organizations Center – 5<sup>e</sup> étage  
Pacifico-Yokohama, 1-1-1, Minato-Mirai, Nishi-ku  
Yokohama 220-0012, Japon  
Téléphone: +(81)-(0)45-223 1110  
[tfu@itto.int](mailto:tfu@itto.int)  
[www.itto.int](http://www.itto.int)

**Photo de couverture:** Des étudiants assistent à un cours à l'École nationale forestière, à Mbalmayo, au Cameroun. *Photo: ENEF de Mbalmayo*

qu'informels. Il plaide pour que le secteur privé joue un rôle accru dans l'enseignement, ce qui «permettrait de mieux comprendre l'écart entre les besoins du marché du travail et le contenu des programmes éducatifs».

Claude Kachaka et Désirée Nkwinkwa (*page 6*) dressent la synthèse des défis auxquels sont confrontés la formation et l'enseignement forestiers dans le bassin du Congo, et donnent un aperçu du projet infrarégional de l'OIBT, qu'a mis en œuvre le Réseau des établissements de formation et d'enseignement forestiers d'Afrique centrale (RIFFEAC) sous les auspices de la Commission des forêts d'Afrique centrale. Le projet a entre autres permis de: élaborer six modules de formation harmonisés; former ou mettre à niveau près de 300 formateurs; aménager des infrastructures significatives; et mettre en place pour les étudiants forestiers un meilleur environnement global d'apprentissage. Il a aussi obtenu des financements supplémentaires pour poursuivre les travaux du RIFFEAC en vue d'améliorer l'enseignement et la formation forestiers dans la sous-région.

Cinq autres articles évoquent les retombées qu'a eues ce projet infrarégional sur une sélection d'établissements: l'École forestière nationale au Cameroun (par Cyrille Bogne Sadeu et ses co-auteurs, *page 10*); la Faculté de foresterie de l'Université de Dschang, également au Cameroun (par Lucie Félicité Temgoua et Martin Tchamba, *page 13*); l'École nationale supérieure d'agronomie et de foresterie au Congo (par Donatien N'Zala, *page 15*); l'École régionale postuniversitaire d'aménagement et de gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux en République démocratique du Congo (par Isaac Diansambu, *page 17*); et l'École nationale des eaux et forêts au Gabon (par Bruno Nkoumakali, *page 20*). Il ressort clairement de ces articles que le projet a eu des retombées favorables majeures sur leurs programmes éducatifs et leurs installations, sachant toutefois qu'ils nécessitent un soutien supplémentaire pour aller de l'avant.

Pour compléter notre dossier sur l'enseignement forestier supérieur dans le bassin du Congo, Mafa Chipeta (*page 26*) précise ce qui, selon lui, entrave le secteur forestier en Afrique et ce qu'il est possible de faire pour libérer son potentiel et contribuer ainsi au développement durable du continent. Il recense cinq «domaines d'intervention», dont les deux plus importants, affirme-t-il, consistent à améliorer la mentalité dans le secteur et à se montrer plus ambitieux. L'Afrique, dit M. Chipeta, «doit prendre l'initiative pour résoudre un problème qu'elle s'est elle-même en grande partie infligée».

Plus loin dans ce numéro, Sarah Storck et Rupert Oliver résument la dernière édition du rapport annuel sur le Mécanisme de surveillance indépendante du marché, qui porte sur le commerce entre l'Union européenne (UE) et les pays prenant part à des accords de partenariat volontaire dans le cadre du Plan d'application de l'UE relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux (FLEGT). Ils constatent notamment que le potentiel qu'offrent le régime d'autorisation FLEGT et les initiatives de certification par un tiers est de plus en plus reconnu pour travailler plus étroitement de concert en vue d'aider à alléger la bureaucratie et améliorer la rentabilité.

Enfin, nous abordons pour terminer ce «problème incontournable»: la COVID-19. Nous ne connaissons pas encore toutes les conséquences de la pandémie sur le secteur des forêts tropicales, qui restent à évaluer. Cela dit, un sondage préliminaire du Service d'information sur le marché de l'OIBT (*page 30*) montre que les mesures prises pour enrayer la propagation du virus ont entraîné des perturbations majeures dans la production et le commerce de bois tropicaux, dont des licenciements. Au cours des prochains mois, l'OIBT va travailler avec ses acteurs pour évaluer les dommages et explorer les options susceptibles de rétablir et d'élargir le rôle que joue ce secteur dans le développement durable.



# La chronique du Directeur exécutif

**Il est essentiel en Afrique d'actualiser l'enseignement et la formation dans le secteur forestier pour assurer une gestion durable des forêts, une transformation sur place efficace et des chaînes d'approvisionnement durables**



par **Gerhard Dieterle**  
Directeur exécutif de l'IOBT  
oed@itto.int



**Investissement d'avenir:** Des étudiants écoutent attentivement un cours donné dans une des nouvelles salles de classe de l'Université de Dschang, au Cameroun, construite dans le cadre d'un projet infrarégional de l'IOBT. Photo: CRESA

Au cours des 25 dernières années, le développement durable a été un sujet de préoccupation croissante et fait l'objet d'un dialogue international intense, qui a culminé avec l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'accords historiques comme l'Accord de Paris sur le changement climatique, les Objectifs d'Aichi relatifs à la biodiversité ou encore les Objectifs mondiaux relatifs aux forêts des Nations Unies. En conséquence, l'importance politique des forêts et des arbres a atteint des sommets inédits. Les raisons en sont on ne peut plus claires: forêts et arbres couvrent plus de 30 pour cent de la surface terrestre du globe, abritent plus de 80 pour cent de la biodiversité terrestre et contribuent à la vie quotidienne d'environ 2,4 milliards d'habitants<sup>1</sup>. En effet, en procurant une myriade de services écosystémiques essentiels, les forêts aident en fait à rendre la vie – y compris la vie humaine – possible sur la Terre.

Depuis que les forêts et le processus de la REDD+ ont été inclus dans le programme mondial sur le changement climatique et qu'une place prééminente a été réservée aux forêts dans l'Accord de Paris, on accorde beaucoup d'attention – sur les plans financier et technique – aux causes directes et indirectes de la déforestation. Les pays africains – notamment du bassin du Congo – ont à cet égard bénéficié de financements accrus pour la REDD+. Cela dit, le développement durable du secteur forestier dépend de plusieurs facteurs, à savoir un cadre propice au niveau des réglementations, institutions et politiques, une bonne gouvernance, des informations et données qui soient accessibles à tous et des effectifs motivés et qualifiés tant dans le secteur public que privé (figure 1). Il convient donc de se demander si ces autres aspects cruciaux font l'objet d'une attention du même ordre.

Or, les indices disent que tel n'est pas le cas. Même si le rythme ralentit peut-être ici et là, des processus délétères et dommageables perdurent en Afrique, dont la déforestation, la dégradation des forêts et l'érosion de la biodiversité, qui résultent, entre autres, d'affectations concurrentes des sols, d'incitations économiques perverses et du fait que les marchés ne

reconnaissent pas les biens et services forestiers à leur juste valeur. L'aliénation croissante des populations par rapport à la nature pose en matière de forêts un autre défi.

Dans nombre de pays africains, le secteur forestier peine à mettre en place la durabilité. L'absence de compétences professionnelles en est l'un des symptômes et des causes, ce qu'illustre d'ailleurs le besoin constant de faire appel à une expertise externe. Pour répondre au défi de la durabilité et être porteur de changement et d'innovation dans le secteur, il faut préparer les jeunes générations par l'éducation, la formation et de nouvelles opportunités.

Ces dernières années, diverses enceintes – dont le Comité forestier (COFO), le Forum des Nations Unies sur les forêts et la *Conférence internationale: Arrêter la déforestation et accroître les superficies forestières – De l'aspiration à l'action* du Partenariat de collaboration sur les forêts – ont averti que les ressources humaines étaient insuffisantes pour soutenir le rôle grandissant et changeant des forêts, voire qu'elles avaient reculé en Afrique et dans d'autres régions. Ces forums ont insisté sur le fait que le moindre intérêt accordé à l'enseignement forestier, le rabougrissement des programmes et des cadres institutionnels de l'enseignement forestier et le recul de la sensibilisation du grand public à l'environnement étaient des handicaps majeurs pour mettre en place une gestion des forêts et une filière connexe à caractère durable, et qu'il fallait donc agir d'urgence pour renforcer ces ressources. En outre, alertent ces tribunes, l'érosion des connaissances traditionnelles en matière de forêt que détiennent les communautés locales et autochtones pourrait se traduire par la disparition d'une vaste somme d'expérience, accumulée au cours de milliers d'années, et d'un amenuisement des connaissances scientifiques.

L'IOBT estime que la formation et l'enseignement forestiers sont essentiels pour obtenir des résultats pérennes en matière de gestion, protection, production, transformation et commerce liés aux forêts. Ainsi que l'illustre ce numéro de TFU, l'Organisation a aidé des établissements d'enseignement et de formation du bassin du Congo à moderniser leurs installations et à accroître les compétences de leur personnel, ce dans l'objectif fondamental

<sup>1</sup> FAO 2014. *Situation des forêts du monde 2014*. Rome.

Figure 1: Les ingrédients du développement durable du secteur forestier et de la bonne gouvernance des forêts



d'améliorer la qualité de la formation théorique et technique en vue de répondre aux exigences de la gestion durable des forêts. Nous nous y sommes employés en appuyant les travaux du Réseau des institutions de formation forestière et environnementale en Afrique centrale (RIFFEAC), avec le concours financier des gouvernements de la Belgique, du Japon et de la Suisse. Mis en œuvre de 2012 à 2019, le projet infrarégional de renforcement des capacités a donné lieu à un important travail de collaboration entre sept grands établissements de formation du bassin du Congo. Il a porté sur cinq domaines d'intervention: 1) encourager la participation de toutes les parties prenantes à la gestion durable des écosystèmes forestiers; 2) intégrer le concept de gestion durable des forêts aux programmes de formation des établissements membres; 3) harmoniser les programmes et activités de formation entre les établissements membres; 4) analyser et explorer les solutions aux problèmes communs; et 5) promouvoir la mobilité de l'expertise par des échanges entre établissements membres, notamment en matière de formation et de recherche.

Grâce à un financement du Ministère fédéral allemand de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL), l'OIBT continue d'aider le RIFFEAC à élaborer pour les pays du bassin du Congo des programmes de formation sur les chaînes d'approvisionnement légales et durables: le but est d'augmenter les ressources locales pour mettre en œuvre des pratiques saines de gestion des forêts qui soient conformes aux exigences du marché international des bois tropicaux sur le plan de la légalité et de la durabilité. Cette activité aidera par ailleurs à mettre en place des chaînes d'approvisionnement légales et durables et à apporter aux entreprises les ressources humaines et compétences dont elles ont besoin pour opérer sur ce type de chaîne. Indirectement, elle renforcera la gouvernance des forêts dans la sous-région. Les programmes seront élaborés autour de quatre modules:

- 1) Concepts du sans-déforestation et initiatives connexes
- 2) Évaluation de la légalité et mise en place de la reddition de comptes
- 3) De la légalité à la durabilité
- 4) Marchés et accès aux marchés.

En décembre 2019, le Gouvernement du Japon a contribué des financements additionnels en vue de renforcer les modules et d'assurer que leur conception soit facile d'emploi pour l'utilisateur.

L'OIBT travaille également en partenariat avec la FAO et l'Union internationale des organismes de recherche forestière (IUFRO) pour créer une plateforme de promotion de l'enseignement forestier à l'échelon mondial. Cette initiative a pour but de:

- établir les profils des initiatives existantes et nouvelles en matière de gestion des paysages forestiers, de la biodiversité, du changement climatique et des demandes sociétales dans le contexte de situations diverses au plan régional;
- explorer et cartographier les activités essentielles en cours et en recenser les acteurs clés;
- évaluer les démarches existantes et options possibles pour répondre aux besoins;
- forger une vision claire et une approche modulaire pour relever les défis cruciaux dans trois aspects précis de l'enseignement forestier (universitaire, ressources humaines et grand public);
- formuler des propositions de projets dans l'enseignement et appuyer la levée de fonds connexe; et
- partager les connaissances et informations au sein d'une plateforme commune et créer des liens avec d'autres secteurs.

Il est clair qu'il faut investir davantage pour accroître les effectifs qualifiés dans le but d'assurer la gestion durable des forêts, une transformation du bois aussi efficiente que de haute qualité et la mise en place de chaînes d'approvisionnement durables. Dans le cadre de sa nouvelle démarche programmatique, l'OIBT va axer son action en matière d'enseignement et de formation sur trois grands axes: 1) chaînes d'approvisionnement légales et durables; 2) restauration des forêts productives et des moyens d'existence; et 3) protection de la biodiversité et des services écosystémiques dans les forêts productives. Ce faisant, l'OIBT continuera d'aider à combler les déficits les plus criants en matière de capacités du secteur forestier en Afrique, et ailleurs.

# L'enseignement forestier en Afrique: un impératif

**Selon un forestier de la nouvelle génération, il faut de toute urgence rehausser la qualité de l'enseignement forestier supérieur**

par Amos Amanubo

Président de l'Association internationale des étudiants forestiers  
(amos.amanubo.ifsa.net)



**Visionnaire:** Le programme d'enseignement forestier doit être régulièrement actualisé pour répondre aux demandes de ce secteur qui évolue rapidement. Photo: ENEF de Mbalmayo

La ligne entre les régimes de transfert des connaissances et la manière d'utiliser les ressources est si ténue que l'inefficacité des premiers se répercutera sur le second sous la forme d'une exploitation non viable. En effet, l'ineffectivité d'un transfert de connaissances se traduira inévitablement par des pertes significatives tout au long de la chaîne de valeur, la dégradation de la base de ressources et des pratiques forestières illicites, entre autres indicateurs.

On peut se demander si l'enseignement forestier en Afrique est suffisamment compétent et efficace pour que le secteur forestier puisse laisser de côté ses trajectoires actuelles peu attractives qui entraînent un amenuisement grandissant des ressources forestières ainsi que des chaînes d'approvisionnement et de valeur illicites et non durables. Il est donc urgent d'améliorer l'enseignement forestier, aussi bien dans les établissements éducatifs officiels qu'informels, pour former des ressources humaines aux compétences suffisamment pointues pour pouvoir accompagner la gestion durable des forêts et la faune africaines tenue en pays et communautés d'en retirer des avantages économiques, sociaux et environnementaux.

Le Groupe de travail conjoint sur l'enseignement forestier qui réunit l'Union internationale des organismes de recherche forestière (IUFRO) et l'Association internationale des étudiants forestiers (IFSA) a préparé en 2019 un document de perspective mondiale sur l'enseignement forestier. La partie consacrée à l'Afrique préconise d'apporter des améliorations aux programmes forestiers – prévoyant des dispositions pour les compétences d'ordre générique telles que relations humaines, leadership et communication – afin d'assurer que les diplômés puissent répondre aux demandes du marché du travail. Cette préconisation a été unanimement plébiscitée par les participants à la 22<sup>e</sup> session de la Commission sur la foresterie et la faune africaines tenue en mars 2020, en marge de laquelle l'IFSA a dirigé une manifestation sur la situation de l'enseignement forestier en Afrique. On a à cette occasion insisté sur la nécessité de développer des formations reposant sur des savoir-faire techniques dans des domaines de type transformation du bois et fabrication de panneaux en vue de former des ressources humaines capables de travailler en toute autonomie et de promouvoir le programme de la foresterie

durable. Une formation fondée sur des savoir-faire techniques appuierait directement le développement et la croissance de petites et moyennes entreprises forestières, qui sont des vecteurs de l'approvisionnement et des chaînes de valeur de nature non durable, dû, en partie, à leur manque de compétences techniques. Il faut par ailleurs intégrer l'enseignement forestier dans les établissements d'enseignement d'échelon inférieur afin d'inculquer des connaissances de base à ceux qui n'ont pas le privilège de pouvoir s'inscrire dans des établissements du supérieur, sachant qu'au niveau mondial l'Afrique affiche le plus faible nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur.

La foresterie est un secteur dynamique qui mute sous l'effet de toute une série de facteurs d'ordre économique, social, environnemental et technologique. Les programmes d'enseignement forestier doivent être maintenus à jour pour répondre aux demandes de ce secteur en rapide évolution et assurer ainsi que nous disposions des moyens humains compétents nécessaires pour atteindre l'objectif d'une foresterie durable. Il est par ailleurs urgent de collaborer avec le secteur privé pour remédier à la crise de l'enseignement, sachant que ce dernier est devenu en Afrique l'un des plus grands porte-parole de la foresterie et employeurs de diplômés. Impliquer davantage le secteur permettrait de mieux cerner l'écart entre les besoins du marché du travail et le contenu des programmes d'enseignement forestier.

Le savoir est la seule chose que l'on peut transmettre aux gens sans craindre qu'il ne leur soit volé. Les efforts récemment menés pour améliorer les programmes d'enseignement forestier dans le bassin du Congo, ainsi que l'évoquent les articles dans les pages qui suivent, montrent que cela est possible dans le cadre d'une action cohérente et coordonnée, et il convient donc de les poursuivre. Cela laisse espérer que le remodelage de l'enseignement forestier en Afrique et le renforcement des établissements connexes déboucheront sur un secteur forestier, un approvisionnement et des chaînes de valeur à caractère durable. Si cela devient réalité, la foresterie pourra alors atteindre son plein potentiel et de devenir un moteur essentiel du développement de l'économie africaine.

# Enseigner au cœur de la GDF

## Un projet régional de l'OIBT a dynamisé l'enseignement forestier dans le bassin du Congo

par Claude Kachaka<sup>1</sup>  
et Désirée Nkwinkwa<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Coordonnateur régional du RIFFEAC  
(kachaka\_sudi@yahoo.com)

<sup>2</sup> Consultante technique de projet au RIFFEAC



**Forestiers en devenir:** Des étudiants de l'École régionale postuniversitaire d'aménagement et de gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux, en République démocratique du Congo, visitent un entrepôt dans le cadre de leurs travaux d'étude. Photo: ERAIFT

Une étude conduite par M. Simula et F. Hiol Hiol (2006) dans cinq pays du bassin du Congo a permis de conclure que la gestion durable des forêts (GDF) souffrait d'un déficit de cadres forestiers qualifiés nécessaires. Globalement, on estime qu'en termes de professionnels dûment formés, il manque annuellement 180 ingénieurs et 440 techniciens forestiers supérieurs pour les activités relevant de la GDF et de la conservation de la biodiversité dans la sous-région. Cette étude a débouché sur l'élaboration d'un projet de renforcement des capacités destiné à corriger ce déficit, qui a été mis en œuvre par le Réseau des institutions de formation forestière et environnementale en Afrique centrale (RIFFEAC), sous l'égide de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC).

Composé de 26 établissements de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale, le RIFFEAC a pour but de contribuer, par la formation, la recherche et la communication, à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes forestiers de la sous-région. Ses principaux objectifs consistent à :

- mettre en place un cadre de concertation et de partage des expériences entre les établissements de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale;
- créer les conditions propices à une collaboration et à des échanges permanents entre les établissements de formation forestière et environnementale de la sous-région, et préparer et exécuter des projets conjoints de recherche et de développement; et
- harmoniser et assurer le suivi de la mise à jour des programmes de formation et de recherche environnementale et forestière en vigueur dans les pays d'Afrique Centrale, en mettant l'accent sur des approches axées sur la conservation des forêts.

Le RIFFEAC a été choisi par la COMIFAC comme partenaire chargé de mettre en œuvre l'Axe stratégique 7 de son Plan de Convergence qui porte sur le renforcement des capacités, la participation des acteurs, l'information et la formation.

Ainsi, le RIFFEAC joue le rôle d'interface entre les pays du bassin du Congo et les partenaires internationaux concernant le renforcement des capacités en matière de foresterie et d'environnement.

## Problématique de la formation forestière dans le bassin du Congo

Dans le bassin du Congo, l'enseignement et la formation en matière de GDF sont confrontés à des défis majeurs, dont les suivants:

### Enseignement

- L'enseignement n'est pas adéquat au niveau pédagogique et technique. Les méthodes pédagogiques ne sont plus toujours adaptées aux nouveaux objectifs d'apprentissage de la GDF. Par exemple, les établissements enseignent la théorie, mais avec très peu de travaux pratiques, voire aucuns.
- Il existe une inadéquation entre les besoins en aménagement forestier et les enseignements dispensés aux professionnels formés dans les établissements de formation du RIFFEAC. La somme des savoirs détenus par les élèves des écoles ne correspond pas au profil des postes fournis par les structures professionnelles de la filière forêt-bois.
- La GDF enseignée dans les écoles du RIFFEAC se limite à la seule dimension de la filière bois, car les modules d'enseignement n'ont pas été régulièrement adaptés aux récentes évolutions, telles que le rôle des forêts dans le changement climatique, la fourniture de services environnementaux et les aspects sociaux de la foresterie.
- Alors que le niveau de compétences et de connaissances exigé des spécialistes formés augmente à cause de la complexité de la GDF, ces besoins ne sont pas adéquatement satisfaits.

**Tableau 1: Établissements membres du RIFFEAC directement impliqués dans le projet infrarégional**

Établissements bénéficiaires	Pays
Faculté d'agronomie et des sciences agricoles (FASA), Université de Dschang	Cameroun
École nationale des eaux et forêts (ENEF)	Cameroun
Centre régional d'enseignement spécialisé en agriculture (CRESA)	Cameroun
École nationale des eaux et forêts (ENEF)	Gabon
École nationale supérieure d'agronomie et de foresterie (ENSAF)	Congo
Institut supérieur du développement rural (ISDR)	République centrafricaine
École régionale postuniversitaire d'aménagement et de gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux (ERAIFT)	République démocratique du Congo



**En classe:** Des étudiants suivent un cours à l'Institut supérieur du développement rural, en République centrafricaine, dans une salle de classe qui vient d'être rénovée dans le cadre d'un projet régional de l'OIBT. *Photo: ISDR*

- Il y a une tendance à isoler les établissements tandis que les partenariats entre les écoles et le secteur privé sont limités.
- La professionnalisation de la formation est faible au sein des écoles de formation forestière et environnementale en raison de la pénurie d'enseignants qualifiés et de la qualité médiocre des modules et programmes d'enseignement.
- Certaines écoles sont déjà spécialisées, mais il reste un grand potentiel à valoriser. L'harmonisation et la spécialisation des modules ou programmes de formation peuvent aider à développer les synergies.

## Le projet infrarégional

Un projet ambitieux, «*Renforcement des capacités à la gestion durable des forêts tropicales ombrophiles et à la conservation de la biodiversité dans les pays du bassin du Congo membres de l'OIBT*» [PD 456/07 Rev.4 (F)], a été lancé en 2012 dans l'objectif d'aider à développer les compétences des ressources humaines nécessaires pour mettre en place la GDF dans le bassin du Congo. Mis en œuvre dans le cadre de l'Initiative conjointe de collaboration OIBT-Convention sur la diversité biologique en faveur de la conservation de la biodiversité des forêts tropicales, le projet a été conçu pour renforcer la capacité des établissements de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale à doter leurs étudiants des connaissances, compétences et qualifications requises pour mettre en œuvre la GDF dans les concessions forestières. Le tableau 1 recense les établissements qui ont directement bénéficié de ce projet, à savoir les sept membres fondateurs du RIFFEAC (situés dans cinq pays du bassin du Congo).

Mis en œuvre d'avril 2012 à mars 2019, il s'est clos par un atelier international qui a réuni plus d'une centaine de participants venus du monde entier. À l'achèvement du projet, trois produits avaient été réalisés: 1) l'élaboration de six modules de formation harmonisés; 2) la formation ou la requalification de près de 300 formateurs; et 3) le développement d'infrastructures (par ex., des classes et laboratoires) dans les établissements participants et l'acquisition d'équipement et de matériel d'aide à l'enseignement. Chacun de ces produits est décrit en détail ci-après.

### 1) Modules d'enseignement de la GDF

Les modules ont été élaborés par 12 groupes de travail thématiques réunissant 144 enseignants des sept établissements membres du RIFFEAC bénéficiaires du projet. Les groupes de travail ont proposé une méthodologie pour opérationnaliser les

- Il faut améliorer les services de formation continue pour assurer que les professionnels en exercice puissent maintenir et accroître leurs savoir-faire, comme le demande le marché de l'emploi.
- Dans l'intérêt des étudiants, il est indispensable d'intégrer certains modules ou programmes d'enseignement dans le système universitaire LMD (Licence-Master-Doctorat), afin de faciliter les échanges d'étudiants en Afrique centrale.
- L'intégration de la formation dans les politiques nationales est généralement inadéquate.
- La logistique et les infrastructures ne permettent pas aux enseignants de conduire la formation de manière appropriée.

## Établissements de formation

- Les établissements de formation ont considérablement besoin d'un appui. Ces besoins varient en fonction de l'établissement, mais concernent généralement la révision des modules ou programmes d'enseignement; l'acquisition de véhicules (matériel roulant), d'équipements et de matériels de technologies de l'information et de la communication, les équipements et matériels de laboratoire et de travaux de terrain; et l'accès à internet.

**Tableau 2: Établissements d'enseignement technique impliqués dans la préparation des modules pédagogiques**

Établissement	Pays
École de Faune, Garoua	Cameroun
École nationale des eaux et forêts, Mossendjo	Congo
Institut supérieur d'études agronomiques, Tshela	République démocratique du Congo
Institut universitaire des sciences agronomiques et de l'environnement, Université de Sarh	Tchad

**Tableau 3: Biens et matériel acquis pour les établissements bénéficiaires**

Établissement bénéficiaire	Matériel				
	Véhicules	Réfection	Bâtiments	Matériel forestier	Matériel informatique
FASA	Un minibus Coaster de 30 places		Une unité pédagogique: rez-de-chaussée + un étage	Un ensemble	Un ensemble
CRESA	Un minibus Coaster de 30 places	Réfection du bâtiment annexe, construction d'un puits équipé	Abri pour un générateur	Un ensemble	Un ensemble
ENEF-Mbalmayo	Un minibus Coaster de 30 places		Un bâtiment de deux niveaux pour le centre de documentation et d'archivage		
ENEF-Gabon			Un atelier de menuiserie avec mezzanine		
ENSAF	Véhicule tout-terrain		Un bâtiment de deux niveaux abritant un laboratoire et des salles de classe	Un ensemble	Un ensemble
ERAIFT	Un minibus Coaster de 30 places			Un ensemble	Un ensemble
ISDR			Deux bâtiments: un de trois salles de classe et un abritant trois bureaux et une salle du personnel	Un ensemble	Un ensemble

Note: Un «ensemble» désigne une quantité de matériel acquis sur la base d'une liste de besoins prioritaires transmise par le directeur de chaque établissement bénéficiaire au Coordonnateur régional du RIFFEAC, laquelle a été dressée sur le conseil des enseignants et des membres des groupes de travail thématiques. Voir le tableau 1 pour les noms complets des établissements.

modules et ont dressé des listes des équipements nécessaires à une formation d'excellence. Les groupes de travail ont été accompagnés dans leurs travaux par des partenaires techniques de l'Université Laval et du Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy. Les administrations impliquées dans la gestion forestière ainsi que des concessionnaires forestiers ont également aidé à élaborer ces modules afin de veiller à ce qu'ils soient parfaitement compatibles avec les exigences de l'emploi. Quatre établissements de formation technique ont aidé à préparer les modules (tableau 2).

Les modules de formation portent sur les six thématiques prioritaires pour les établissements de formation forestière et environnementale de la sous-région qui suivent:

- 1) Aménagement forestier durable (AFD): vue d'ensemble
- 2) Facilitation des stratégies appropriées à la préparation des plans d'aménagement
- 3) Conservation de la biodiversité dans les concessions forestières des pays du bassin du Congo
- 4) Aménagement forestier durable dans le cadre des stratégies REDD+ dans les pays du bassin du Congo

- 5) Mise en œuvre et suivi des plans d'aménagement forestier
- 6) Inventaires forestiers multiressources.

Les modules sont à la disposition de l'ensemble des établissements d'enseignement de la sous-région en format papier et numérique; ils sont également disponibles pour le grand public<sup>1</sup>.

## 2) Formation ou requalification des formateurs des établissements du RIFFEAC

Cent dix formateurs à plein temps et 170 formateurs vacataires ou à temps partiel de sept établissements membres fondateurs du RIFFEAC ont été formés ou requalifiés à l'utilisation des équipements et matériels acquis dans le cadre du projet pour mettre en œuvre les six modules d'enseignement.

### Équipement, matériels et infrastructures

Cinq catégories d'acquisitions ont été rétrocédées par le RIFFEAC aux sept établissements bénéficiaires (tableau 3) et, étoffées par un accord de maintenance-sécurité signé entre le responsable de chaque établissement et le Coordonnateur régional du RIFFEAC. Des améliorations ont été apportées

<sup>1</sup> www.itto.int/fr/project/id/PD456\_07-Rev.4-F

aux infrastructures (à savoir la construction de salles de classe, laboratoires et autres aménagements) pour répondre aux besoins de chacun des établissements.

Suite au projet, la réserve de diplômés dotés des compétences requises pour la mise en œuvre de la GDF et la conservation de la biodiversité a d'ores et déjà augmenté, passant de 50 pour cent à 60 pour cent de la demande, étant attendu que cette progression devrait se poursuivre avec l'intensification des programmes. Ces jeunes professionnels contribuent aujourd'hui à satisfaire les besoins en personnel des concessions, administrations, entreprises, organisations non gouvernementales et cabinets de conseil du secteur forestier.

Les établissements membres du RIFFEAC sont aujourd'hui en mesure d'offrir des formations à la GDF et à la conservation de la biodiversité sous la forme de programmes et de modules d'enseignement qui ont été révisés, harmonisés et validés en termes de contenus et méthodes. Chacun des établissements de formation ayant bénéficié du projet a considérablement amélioré son équipement et son matériel pédagogique pour répondre aux exigences des modules et méthodes d'enseignement, et leur personnel a actualisé ses connaissances. Tous les établissements impliqués sont aujourd'hui mieux en mesure de répondre à l'impératif de renforcer les compétences professionnelles en matière de GDF et de conservation de la biodiversité dans le bassin du Congo.

Ces améliorations contribueront à réaliser les Objectifs de développement durable et notamment les ODD 4 (*Enseignement de qualité*), 8 (*Travail décent et croissance économique*), 9 (*Industrie, innovation et infrastructures*), 13 (*Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques*) et 15 (*Vie terrestre*).

Le projet PD 456/07 Rev.4 (F) de l'OIBT a permis au RIFFEAC

de conforter sa réputation de réseau de premier plan s'agissant de mettre en œuvre l'Axe prioritaire 1 et les objectifs stratégiques connexes du Plan de convergence de la COMIFAC, sur le plan de la formation, de la recherche et de la communication; de l'harmonisation des programmes; de la spécialisation des établissements; et du renforcement des établissements spécialisés. Suite à ses travaux, le RIFFEAC a pu obtenir un financement auprès d'autres partenaires pour poursuivre les efforts destinés à améliorer la formation et l'enseignement forestiers dans la sous-région, et en particulier le concours du Ministère fédéral allemand de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL) concernant le volet élaboration des programmes de formation sur les chaînes d'approvisionnement légales et durables dans les pays d'Afrique centrale ainsi que celui de l'Agence forestière japonaise pour le volet mise en œuvre des modules.

## Bibliographie

Simula, M. & Hiol Hiol, F. 2006. Renforcement des capacités des membres du Réseau des institutions de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale (RIFFEAC) pour la formation en gestion durable des concessions forestières – étude de faisabilité. OIBT (mise en œuvre de la Décision 10(XXXII) du Conseil).

Les retombées du projet sur chacun des établissements de la sous-région sont décrites dans d'autres articles de ce numéro. Pour consulter les produits du projet, saisir son numéro, PD 456/07 Rev.4 (F), dans le moteur de recherche de projets de l'OIBT sur: [www.itto.int/fr/project\\_search](http://www.itto.int/fr/project_search)

# Cameroun: L'École nationale forestière

**Le projet régional de l'OIBT a permis à cette école de Mbalmayo d'actualiser son programme d'enseignement en augmentant les aptitudes de son personnel et en se dotant de nouveaux équipements de terrain et bâtiments**

par **Cyrille Bogne Sadeu<sup>1</sup>**,  
**Julien Moselly Seka<sup>2</sup>**  
et **Germain Mbock<sup>3</sup>**



**Veiller à l'écart:** Des étudiants forestiers apprennent dans le cadre de leurs études les techniques de mesurage forestier dans l'arboretum de l'ENEF.  
Photo: ENEF de Mbalmayo

Au Cameroun, la formation du personnel forestier remonte à la période coloniale, avec la création en 1949 du Centre d'apprentissage forestier (CAF). Après avoir été rebaptisé «École technique forestière» en 1952, puis «École des eaux et forêts» en 1966, il est finalement devenu en 1980 l'École nationale des eaux et forêts (l'ENEF, également appelée «École nationale forestière»).

L'ENEF est le seul établissement reconnu à l'échelle du pays qui forme des cadres intermédiaires dans le secteur forestier. Aujourd'hui, la formation des ressources humaines dans le secteur forestier fait face à trois principales difficultés:

- la faible collaboration entre l'ENEF et le secteur privé professionnel;
- la vétusté et le manque d'infrastructures de formation; et
- le faible niveau de requalification des formateurs à la lumière des évolutions pédagogiques et technologiques dans le secteur forestier.

Toutes ces contraintes pèsent sur les compétences et la disponibilité de professionnels dans la gestion durable des forêts camerounaises.

## À propos de l'ENEF

L'ENEF est placée sous la tutelle technique de l'administration en charge des forêts. Elle est située dans la région du Centre, plus précisément dans la ville de Mbalmayo. Elle figure parmi les membres fondateurs du Réseau des institutions de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale (RIFFEAC). Elle est régie par le décret no 1980/196 réorganisant le statut des écoles de formation du personnel de la production rurale et la loi 2017/010 portant statut général des établissements publics.

L'ENEF a pour mission de former les agents de la fonction publique, du secteur privé et de la société civile à travers les programmes diplômants suivants: agent technique des eaux et forêts (ATEF); technicien des eaux et forêts (TEF) et technicien

supérieur des eaux et forêts (TSEF). L'ENEF mène également de la recherche appliquée et expérimentale; et offre des formations de type spécialisation, continue et requalification; et de la maîtrise d'œuvre (prestation de services) dans les domaines de la formation forestière.

Durant ses premières années d'existence, l'École a essentiellement formé un personnel destiné à l'administration forestière publique, mais a ouvert ses services au secteur privé en 1989. Avec le soutien financier de l'OIBT et l'assistance technique du Centre de recherche agricole pour le développement international (CIRAD), l'ENEF a élaboré et validé en 2006 un Plan directeur de formation (PDF), par la suite révisé en 2010, en vertu duquel le système des enseignements organisé en phases a été abandonné en faveur d'un système modulaire pour s'arrimer à la stratégie de l'administration camerounaise visant à la mondialisation des enseignements modulaires. En 2019, le PDF a été de nouveau révisé et le système de formation a été réorganisé en deux sous-systèmes: technique et universitaire. Cette réorganisation est arrimée au système licence-master-doctorat (LMD) avec la professionnalisation des enseignements sur la base de l'approche par compétence. Depuis 2019, l'ENEF travaille à l'élaboration d'une nouvelle offre de formation qui met l'accent sur les principaux métiers de la foresterie les plus sollicités au Cameroun.

## Capacité d'accueil

La capacité d'accueil de l'ENEF n'a cessé de croître ces dernières années au vu de la demande croissante et ses effectifs d'étudiants ont ainsi doublé depuis 2015. Le tableau 1 présente les effectifs en fonction des types de formation dispensés en 2018.

En marge de ses activités de formation usuelles, l'ENEF reçoit des étudiants d'autres établissements de formation forestière (par ex., de l'Université de Dschang et de l'Institut supérieur des sciences environnementales (HIES) de Yaoundé) dans le cadre de voyages d'étude et stages ou encore de l'école de terrain au sein de ses multiples annexes pédagogiques.

**Tableau 1: Effectifs d'étudiants par type de formation dispensée, 2018**

Type de formation	Niveau/option	Effectif d'étudiants
Formation initiale	Adjoint technique des eaux et forêts	136
	Technicien des eaux et forêts	144
	Technicien supérieur des eaux et forêts	134
	<b>Sous-total</b>	<b>414</b>
Formation spécialisée	Prospecteur	8
	Auditeur en inventaire forestier	10
	Pépiniériste	6
	<b>Sous-total</b>	<b>24</b>
Formation continue	Cartographie forestière	90
	Inventaire forestier avec géolocalisation des pieds	15
	<b>Sous-total</b>	<b>105</b>

Les formations offertes à l'ENEF ont pour principaux débouchés:

- l'administration publique (principalement les services publics en charge des forêts et de l'environnement);
- les sociétés d'exploitation forestière;
- les bureaux d'études agréés dans le domaine des opérations forestières et sylvicoles;
- les organisations non gouvernementales de développement; et
- les collectivités décentralisées.

Chaque année, l'ENEF réserve une vingtaine de places à divers personnels des secteurs publics et privé souhaitant se requalifier et aux couches vulnérables de la population (par exemple les populations autochtones de la forêt). En outre, un nombre équivalent est ouvert aux ressortissants d'autres pays africains.

### Récentes mutations en matière de formation

L'ENEF a bâti sa réputation à partir de la formation technique pour l'administration forestière, dont la connaissance de la ressource et du milieu, et la gestion durable des forêts. Suite à l'arrêt systématique du recrutement de ses diplômés dans la fonction publique, l'ENEF a entrepris des réformes pour actualiser son offre de formation afin que ses diplômés puissent être compétitifs sur le marché national et sous-régional de l'emploi. La figure 1 montre comment le recrutement des diplômés a évolué au cours des années.

Auparavant, nombre de diplômés des programmes techniques de l'ENEF poursuivaient leurs études dans les cycles d'ingénieur de la Faculté d'agronomie et des sciences agricoles (FASA) de l'Université de Dschang et autres établissements. Fort de ce constat et pour d'autres raisons également, l'ENEF a jugé opportun d'offrir des cycles de formation d'ingénieurs arrimés au système LMD.

### Contraintes de l'ENEF en matière de formation

En raison de la conjoncture économique dans le pays, l'ENEF a connu un déficit d'équipement, d'infrastructures et de personnel qui l'a limitée pour pouvoir s'adapter à la mutation de l'environnement éducatif. En conséquence, certains aspects de la formation ont été réaménagés, notamment en ce qui concerne sa professionnalisation. Du fait des effectifs d'étudiants en hausse

constante, la logistique nécessaire aux travaux pratiques et exercices de terrain a commencé à faire défaut; le nombre de formations a été réduit; les programmes n'ont pas été actualisés et les approches pédagogiques innovantes ne pouvaient guère être appliquées. L'ENEF s'est alors trouvée obligée de rechercher des appuis, notamment auprès de partenaires internationaux.

### Rôle du RIFFEAC dans la formation forestière

Le RIFFEAC est une plateforme réunissant 26 établissements de formation forestière et environnementale de neuf pays africains du bassin du Congo. Partenaire technique de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), il met en œuvre le programme stratégique de formation et de recherche du Plan de convergence de cette dernière, qui constitue l'outil de référence utilisé pour la politique infrarégionale en matière de gestion durable des forêts d'Afrique centrale.

Depuis sa création en 2001, le RIFFEAC a mis en œuvre de nombreux projets dont bénéficient ses établissements membres. L'un d'entre eux est le projet PD 456/07 Rev.4 (F) de l'OIBT, dont l'objectif était d'améliorer la formation forestière dans le bassin du Congo en permettant aux établissements membres du RIFFEAC de se doter d'infrastructures modernes de formation, d'améliorer et d'harmoniser leurs programmes de formation et de renforcer les capacités de leurs formateurs (voir l'article en page 6).

L'ENEF a été l'un des partenaires institutionnels et bénéficiaires de ce projet, qui a soutenu son développement institutionnel par:

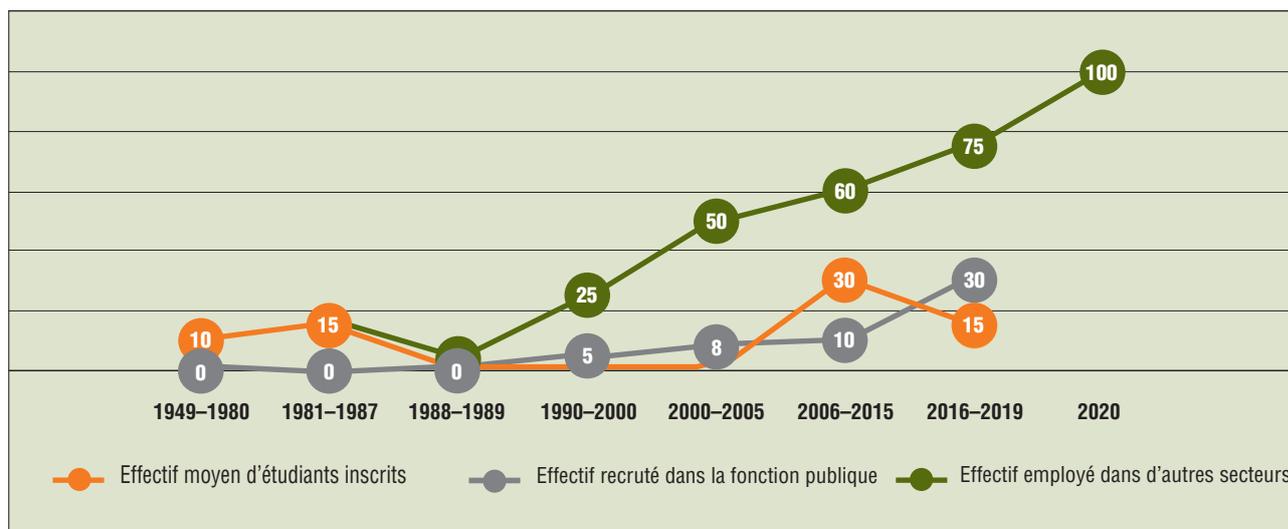
- la fourniture d'infrastructures et d'équipement;
- la formation des enseignants; et
- l'amélioration et l'harmonisation des programmes d'enseignement.

Par exemple, l'ENEF s'est dotée, grâce au projet, d'un centre de documentation et d'un minibus Coaster de 30 places. Ce dernier est aujourd'hui régulièrement utilisé pour transporter les étudiants sur le terrain, ce qui accroît considérablement leur mise en présence des conditions sur site et leur permet de mettre en pratique les savoir-faire appris en classe. Le minibus a en outre sensibilisé la communauté à l'ENEF et augmenté son attractivité en tant qu'établissement de choix.

La création du centre de documentation a permis à l'ENEF d'élargir considérablement sa bibliothèque et ses installations d'archivage; il a entre autres amélioré l'environnement de travail du personnel et offre aux étudiants un lieu d'étude adapté.

Le personnel enseignant de l'ENEF a été un acteur majeur des groupes de travail thématiques mis en place par le projet pour élaborer et harmoniser les modules de formation technique destinés à la sous-région. L'ENEF a été l'établissement principal en charge du Module 1 «Aménagement forestier durable (AFD)»: vue

Figure 1: Effectif d'étudiants et nombre de diplômés décrochant un emploi, 1949-2020



Note: De 1949 à 1987 (39 ans), les diplômés étaient automatiquement employés dans la fonction publique. Cette pratique a pris fin en 1988-1989, entraînant un brusque recul des effectifs d'étudiants. Au cours des 30 années suivantes (1990-2019), la fonction publique a recruté en fonction de ses exigences. À partir de 2010, l'ENEF a diversifié ses formations, avec une augmentation des effectifs d'étudiants.

«L'acquisition d'un nouveau minibus Coaster par l'ENEF dans le cadre du projet de l'OIBT nous permet de multiplier les sorties de terrain. Ce nouveau bus améliore énormément les conditions de transport pendant le voyage d'étude.»

*Isidore Memong, Élève technicien supérieur des eaux et forêts, 2018*

d'ensemble basée sur les critères et indicateurs de l'OIBT» et a reçu plusieurs exemplaires imprimés des modules techniques et universitaires mis au point dans le cadre du projet. Le fait de participer au processus a permis au personnel de l'ENEF d'actualiser ses savoir-faire pédagogiques et connaissances techniques; il est aujourd'hui apte à élaborer de nouveaux modules et programmes de formation.

Les modules de formation élaborés ont progressivement été intégrés dans les programmes de formation dès 2015 et sont la référence de l'offre de formation de l'ENEF depuis 2019. Ils ont permis à l'ENEF de proposer une offre de formation en adéquation avec les besoins de l'emploi, comme en témoigne la meilleure employabilité de ses apprenants dans le secteur privé. En outre, les modules de formation ont été utilisés dans les formations continues dispensées à l'Unité opérationnelle de renforcement des capacités en aménagement forestier (UORCAF) de l'ENEF.

«La participation des formateurs de l'ENEF à l'élaboration des modules techniques leur a donné la possibilité de renforcer leurs capacités dans le domaine de l'ingénierie de la formation. De plus, ces modules techniques servent actuellement de base à la mise en place d'une nouvelle offre de formation mieux adaptée aux besoins des professionnels du secteur forestier camerounais et de la sous-région Afrique centrale.»

*Pierre Claver Bissomo, chef du Service des études et des stages*

## Perspectives d'avenir

L'ENEF œuvre pour se hisser au rang d'«école de référence» pour la formation et la recherche/innovation en matière de foresterie. Son principal objectif est double: mettre des élites forestières sur le marché de l'emploi; et influencer la gestion des forêts du bassin du Congo et de leur biodiversité en mettant à disposition un personnel capable de s'ouvrir à l'innovation scientifique et technique. Pour y parvenir, elle envisage de:

- continuer à enrichir et à diversifier son offre de formation;
- acquérir (en quantité et en qualité) de nouveaux matériels et équipements;
- renforcer son partenariat avec le secteur forestier privé;
- sécuriser et mieux tirer parti de ses annexes pédagogiques dans la formation de ses apprenants; et
- équiper son centre de documentation d'ouvrages récents (aussi bien physiques que numériques) dans les domaines de la foresterie et de l'environnement.

Dans cette marche vers l'excellence, l'ENEF s'appuie non seulement sur le Gouvernement du Cameroun, mais aussi sur des partenaires tels que l'OIBT et le RIFFEAC. Le projet PD 456/07 Rev.4 (F) est l'un des nombreux projets de l'OIBT qui ont contribué à ce long processus. À noter toutefois que l'ENEF traverse des moments cruciaux caractérisés par de nombreuses mutations à l'échelon institutionnel et dans son offre de formation. À titre d'exemple, elle a lancé en 2021 un cycle de formation de niveau licence (en gestion durable des forêts et en sylviculture) et une offre de formation en ligne (niveau master) en sylviculture; et elle renforcera ses activités de recherche en gestion durable des forêts.

Pour consulter les produits du projet, saisir son numéro, PD 456/07 Rev.4 (F), dans le moteur de recherche de projets de l'OIBT sur: [www.itto.int/fr/project\\_search](http://www.itto.int/fr/project_search)

# Cameroun: l'Université de Dschang

**L'aide du projet infrarégional de l'OIBT permet à l'université d'assurer aux étudiants un enseignement en classe et de terrain sensiblement amélioré**

**Lucie Félicité Temgoua<sup>1</sup>,  
Dieudonné Lucien Bitom  
Oyono et Martin  
Tchamba**

Département de foresterie,  
Université de Dschang, Dschang,  
Cameroun

<sup>1</sup> (temgoualucie@yahoo.fr)



**Le temple du savoir:** Le nouveau bâtiment du Département forestier construit dans le cadre du projet infrarégional de l'OIBT. Photo: L. Temgoua

Au Cameroun, le domaine forestier s'étend sur 22,5 millions d'hectares (De Wasseige, 2009), ce qui en fait le second massif forestier du bassin du Congo après celui de la République démocratique du Congo. Le secteur forestier camerounais contribue au produit intérieur brut non pétrolier à hauteur d'environ 4 pour cent et constitue la troisième source de recettes publiques après les exportations agricoles et le pétrole (Eba'a Atyi *et al.*, 2013). Pour le secteur, l'enjeu majeur est d'améliorer le suivi, l'évaluation et la mise en œuvre de la gestion des forêts, ce qui nécessite, entre autres, d'améliorer les compétences des gestionnaires forestiers.

Au regard de la fenêtre d'opportunités que constitue le secteur forestier en termes de développement national et international, la formation forestière et environnementale est devenue une priorité au Cameroun. Le pays compte quatre établissements publics spécialisés, deux de niveau technique et deux de niveau universitaire. Le niveau technique est assuré par l'École nationale des eaux et forêts (ENEF) de Mbalmayo (voir l'article en page 10) et l'École de faune de Garoua. La formation universitaire est quant à elle dispensée par le Centre régional d'enseignement spécialisé en agriculture forêt-bois (CRESA) qui offre des programmes de niveau master et par la Faculté d'agronomie et des sciences agricoles de l'Université de Dschang, qui offre des programmes de licence, de master et de doctorat. Plusieurs établissements privés de niveau technique et universitaire complètent ce dispositif de formation.

La FASA a été le premier institut d'enseignement supérieur de la sous-région à offrir une formation agronome avancée. Elle a été fondée en 1993 sur les vestiges de l'École nationale camerounaise d'agriculture (1960), de l'École nationale supérieure agronomique (1972), du Centre universitaire de Dschang (1977) et de l'Institut national de développement rural (1988).

Fondé en 1978, le Département de foresterie de la FASA (DEPPFOR) est la plus ancienne structure à dispenser une formation forestière avancée au Cameroun et dans la sous-région. À ce jour, le DEPPFOR a formé plus de 3 000 diplômés originaires d'une dizaine de pays, qui représentent plus de 95 pour cent des effectifs de cadres forestiers de la gestion des forêts dans les secteurs public et privé et la société civile au Cameroun. Le DEPPFOR offre les formations suivantes:

- Licence professionnelle/ingénieur des eaux, forêts et chasses;
- Master en eaux, forêts et chasses; et
- Doctorat: masters de recherche et doctorats en aménagement des écosystèmes forestiers et agroforestiers, et gouvernance des forêts.

Cependant, à l'instar d'autres établissements camerounais de formation forestière, le DEPPFOR connaît des difficultés dues au déficit de compétences et aux insuffisances de ses infrastructures et équipements, et notamment:

- un déficit de compétences, notamment l'insuffisance de personnel qualifié pour mettre en œuvre la gestion durable des forêts;
- le manque de capacités pour actualiser les compétences des formateurs;
- le recours insuffisant aux méthodes pédagogiques actives et interactives;
- l'insuffisance d'infrastructures et d'équipement;
- l'insuffisance de travaux pratiques et sorties pédagogiques; et
- une certaine inadéquation des contenus des formations avec les besoins des professionnels.

D'où la nécessité de renforcer les capacités humaines, matérielles et financières du DEPPFOR et d'autres établissements de formation forestière.



**En état de circuler:** L'Université de Dschang a acquis ce minibus pour transporter ses étudiants forestiers sur site grâce au projet de l'OIBT.  
Photo: L. Temgoua

## Formation forestière offerte par le RIFFEAC

Le secteur forêt-environnement constitue l'un des secteurs prioritaires du développement en Afrique centrale. La Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) a déterminé que la formation constituait l'un des leviers pour assurer une gestion durable des écosystèmes du bassin du Congo, en produisant des ressources humaines qualifiées en effectifs suffisants. Le Réseau des institutions de formation forestière et environnementale en Afrique centrale (RIFFEAC) est une plateforme de collaboration regroupant 26 établissements de formation forestière et environnementale de neuf pays africains du bassin du Congo. Partenaire technique de la COMIFAC, il met en œuvre le programme stratégique de formation et de recherche du Plan de convergence de la COMIFAC dans les forêts d'Afrique centrale.

Fondé en 2001, le RIFFEAC a pour mandat de renforcer les capacités de ses établissements membres dans le domaine de la recherche, de la formation et de la communication. À ce titre, le RIFFEAC intervient pour:

- développer et harmoniser des programmes d'enseignement et de formation adaptés aux exigences actuelles et futures;
- promouvoir des formations spécialisées de qualité en Afrique centrale; et
- créer ou renforcer des pôles d'excellence dans la sous-région.

## Impacts du projet infrarégional

Membre du RIFFEAC depuis 2001, la FASA est l'un des nombreux établissements à avoir bénéficié du projet PD 456/07 Rev.4 (F) de l'OIBT «Renforcement des capacités à la gestion durable des forêts tropicales ombrophiles et à la conservation de la biodiversité dans les pays du bassin du Congo membres de l'OIBT», qui a été mis en œuvre par le RIFFEAC. Dans le cadre de ce projet, la FASA s'est dotée d'un bâtiment de deux niveaux constitué de quatre bureaux et six salles de classes. Il a ainsi permis de résoudre le problème d'insuffisance de salles de classe en permettant aux enseignants de pouvoir mieux planifier les enseignements et d'assurer le respect des calendriers scolaires. L'achat d'un générateur électrique dans le cadre du projet a contribué à fiabiliser l'alimentation en électricité, permettant d'enseigner sans interruptions.

Le programme d'enseignement du DEPFOR intègre progressivement le contenu des six modules de formation harmonisés et adaptés qui ont été élaborés dans le cadre du projet. Ces enseignements se font également de façon plus innovante et interactive grâce à l'usage des ordinateurs et vidéoprojecteurs nouvellement acquis.

Le minibus Coaster de 30 places, également acquis dans le cadre du projet, sert à transporter les étudiants lors des voyages d'étude et les sorties pédagogiques. Les étudiants utilisent pour leurs travaux pratiques le nouveau matériel de mesurage forestier tel que ruban dendrométrique, dendromètres, boussoles, clinomètres, chaînes, etc.). Cet appui à la formation permet aux nouvelles générations d'étudiants d'acquérir les capacités à répondre aux besoins des secteurs public et privé et, au final, de s'insérer dans le monde du travail armés des compétences requises pour réussir.

## Forêt de démonstration

Le DEPFOR de la FASA va poursuivre les activités entamées avec le soutien du projet, notamment en intensifiant ses travaux de terrain, en actualisant les contenus de ses cours et en adoptant les modules harmonisés. En outre, pour tirer parti de l'élan insufflé par le projet, le DEPFOR prévoit de créer une Forêt d'enseignement et de recherche (FER) de 2 400 ha, qui a été confiée à l'Université de Dschang en avril 2016. Cette forêt se veut être un lieu privilégié de formation, de recherche, d'expérimentation et de démonstration, dont la mission est de développer des modes de gestion et d'aménagement forestiers qui respectent le fonctionnement du milieu et tiennent compte des attentes du milieu socio-économique.

Les activités qui seront conduites à court terme dans la FER sont:

- la matérialisation des limites de la FER;
- les inventaires multiressources;
- l'élaboration du plan d'aménagement de la FER;
- la construction d'une case forestière à l'usage des étudiants et enseignants; et
- la mise en place de sentiers dendrologiques et phénologiques pour le suivi de la dynamique des peuplements.

## Bibliographie

De Wasseige, C., Devers, D., de Merken, P., Eba'a Atyi, R., Nasi, R. & Mayaux, P. 2009. *Les forêts du bassin du Congo: État des forêts 2008*. Office des publications de l'Union européenne, Bruxelles, Belgique.

Eba'a Atyi, R., Lescuyer, G., Ngouhouo, P.J. & Fouda, M.T. 2013. *Étude de l'importance économique et sociale du secteur de la forêt et de la faune sauvage au Cameroun*. Center for International Forestry Research, Bogor, Indonésie.

Pour consulter les produits du projet, saisir son numéro, PD 456/07 Rev.4 (F), dans le moteur de recherche de projets de l'OIBT sur: [www.itto.int/fr/project\\_search](http://www.itto.int/fr/project_search)

# Congo: l'École nationale d'agronomie et de foresterie

**Le projet infrarégional de l'OIBT a permis à l'école de moderniser son équipement, de bâtir de nouveaux bâtiments et d'améliorer les perspectives de l'enseignement forestier**

par Donatien N'Zala

Chef du Département des masterst  
(nzaladon@yahoo.fr)



**Viser plus haut:** M. Mbeté, enseignant, montre à un groupe d'étudiants comment utiliser le matériel de mesurage forestier fourni dans le cadre du projet de l'OIBT. Photo: Mamonékéné

En République du Congo, les forêts couvrent plus de 65 pour cent du territoire et constituent l'une des principales ressources du pays. La formation forestière supérieure est ainsi vite apparue comme une nécessité afin de disposer de moyens humains suffisants pour faire avancer le pays en quête de la gestion durable des forêts et de la viabilité de la filière forestière.

Au Congo, l'enseignement forestier supérieur officiel a commencé en 1984 avec la mise en place de l'Institut de développement rural (IDR). Celui-ci offrait un cycle de formation des ingénieurs des techniques forestières d'une durée de trois années.

En 2012, l'IDR a intégré le système Licence-Master-Doctorat (LMD) et est devenu l'École nationale supérieure d'agronomie et de foresterie (ENSAF). Le recrutement des étudiants en licence se fait sur concours pour les bacheliers des séries scientifiques et les fonctionnaires ayant des diplômes équivalents, et sur dossier en master.

La formation de l'ENSAF est axée sur trois domaines: agronomie, foresterie et environnement. En foresterie, le cycle de licence, constitué de six semestres, comprend deux spécialités: l'option professionnelle sciences et techniques forestières (LPSTF); et l'option générale sciences agronomiques, forestières et environnementales (LSAFE). Le cycle de master, réparti sur quatre semestres, se compose actuellement aussi de deux options: master professionnel en sciences et techniques forestières (MPSTF); et master en recherche sur la gestion durable des forêts (MRGDF). En environnement, il existe une seule option: master en recherche gestion de l'environnement (MRGE). Depuis 2016-2017, l'ENSAF offre une formation doctorale en agronomie-forêt.

L'effectif d'étudiants de l'ENSAF a plus que doublé en deux décennies, passant d'environ 400 étudiants en 2000 à plus de 900 étudiants aujourd'hui, dont 30 pour cent dans les domaines de la foresterie et de l'environnement.

Les enseignements sont assurés par deux professeurs titulaires, quatre maîtres de conférence, 11 maîtres assistants et 17 assistants. Pour certains cours ou des conférences portant sur des thèmes très particuliers, on fait appel à des spécialistes vacataires, en particulier des chercheurs (par ex., du Centre de recherche forestière et du Centre de recherche sur la durabilité et la productivité des plantations industrielles) et des enseignants d'autres établissements de l'université Marien Ngouabi. Les vacataires comprennent également du personnel d'établissements étrangers (par ex., Universités de Bordeaux, Gembloux, Montpellier, Nancy et Toulouse; et le Centre de recherche agricole pour le développement international, CIRAD). Les opportunités pour les enseignants d'échanges et de formation auprès d'établissements étrangers ont toutefois tendance à se raréfier à cause de l'insuffisance de financements.

La formation initiale de type universitaire diplômante pour les futurs professionnels est constituée de cours, de travaux dirigés et pratiques ainsi que de travaux sur le terrain et stages. L'ENSAF n'organise pas encore de formation continue certifiante pour les professionnels déjà en activité. Il sera essentiel d'offrir cette prestation à l'avenir de manière à leur permettre de se maintenir au niveau des normes d'excellence professionnelle en vigueur.

Les diplômés ainsi formés sont pour la plupart employés dans l'administration forestière, les entreprises d'exploitation forestière, les industries forestières, les bureaux d'études et de travaux forestiers, les structures de recherche forestière, l'enseignement forestier des collèges et lycées techniques ainsi que dans les organisations non gouvernementales de conservation.

«Au cours des travaux de terrain pour la collecte des données, j'ai emporté avec moi et utilisé le matériel de l'école fourni par l'OIBT, notamment le GPS, le compas forestier, le ruban dendrométrique et le clinomètre Suunto. Cette disponibilité du matériel m'a rendu autonome et m'a permis de travailler en toute quiétude.»

Saint Fédriche Ndzaï, doctorant à l'ENSAF

## Améliorer la formation forestière, avec l'appui de l'OIBT

Il va sans dire que la qualité de la formation est liée aux moyens disponibles, lesquels se sont considérablement amenuisés au fil du temps, la conjoncture économique du pays y contribuant. En revanche, la demande en besoins en formation forestière est grandissante, notamment concernant les thématiques émergentes du développement durable (par ex., certification forestière, traçabilité et légalité, paiement des services environnementaux et gouvernance forestière) et du changement climatique (par ex., déforestation, dégradation des forêts et REDD+). Adapter les programmes de formation à ce nouveau contexte exige de plus en plus de moyens que le pays ne peut à lui seul fournir. Pour répondre à cette demande, l'ENSAF doit trouver des partenariats public-privé au niveau national et rechercher une coopération et une assistance régionales et internationales.

En tant qu'établissement membre du Réseau des institutions de formation forestière et environnementale en Afrique centrale (RIFFEAC), l'ENSAF s'inscrit dans l'effort infrarégional destiné à améliorer la formation et l'enseignement forestiers. Le RIFFEAC comprend plus de 20 établissements de formation forestière et environnementale de neuf pays d'Afrique centrale: Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda et Tchad.

Le RIFFEAC a été l'agence d'exécution du projet PD 456/Rev.4 (F) de l'OIBT, dont l'objectif était d'améliorer la formation forestière dans le bassin du Congo en permettant aux établissements membres du RIFFEAC de se doter d'infrastructures de formation modernes, d'améliorer et d'harmoniser les programmes de formation, et de renforcer les capacités des formateurs (voir l'article en page 6). La participation de l'ENSAF à ce projet lui a permis de bâtir un bâtiment moderne abritant deux nouveaux laboratoires de recherche, un herbier et une xylothèque (collection d'échantillons de bois) au rez-de-chaussée. Au premier étage se trouvent trois salles de classe spacieuses et bien ventilées, un laboratoire de recherche et le bureau du responsable du laboratoire. Toutefois, les laboratoires ont encore besoin d'être équipés des outils et matériaux nécessaires. Le projet a aussi permis d'acquérir un véhicule tout-terrain, qui a permis aux enseignants de pouvoir plus facilement se déplacer pour préparer leurs cours et effectuer des sorties pédagogiques, même si un minibus serait également très utile pour transporter les étudiants. L'école a acquis divers matériels techniques pour les travaux de terrain en forêt.

Dans l'ensemble, le projet a eu des retombées significatives sur la qualité de l'enseignement de l'ENSAF, ainsi qu'en témoigne Ayessa Leckoundzou, maître-assistant à l'ENSAF:

«Je suis enseignant à l'ENSAF depuis dix ans. L'acquisition de cet équipement technique fourni par l'OIBT a été d'un grand apport pour nos travaux pratiques et nos activités de recherche. Durant trois ans, j'avais plus fourni des informations aux étudiants que je n'avais réellement assuré leur formation. Je me faisais prêter quelques instruments par des professionnels, mais leur nombre et leur disponibilité ne permettaient pas à tous les étudiants de les manipuler longtemps. Aujourd'hui, les étudiants peuvent s'en servir plus longtemps et réaliser des relevés qui sont ensuite commentés ensemble.

«J'ai aussi participé à des séminaires-ateliers organisés par le RIFFEAC dans le cadre du projet PD 456/07 Rev.4 (F), consistant en des échanges avec des formateurs d'autres écoles forestières de la sous-région et des renforcements des capacités en matière d'aménagement forestier.

«Le RIFFEAC doit demeurer cet instrument fédérateur des écoles forestières de la sous-région. J'aimerais remercier l'OIBT pour cet appui et souhaite que cette coopération entre l'OIBT et le RIFFEAC soit renforcée. Le soutien apporté au RIFFEAC a plus d'impact que s'il ne concernait qu'un seul établissement ou un seul pays, d'autant plus que nous gérons le même écosystème forestier.»

## Perspectives

Au regard des nombreux défis que présente le bassin du Congo et du besoin de s'adapter à la quête nationale, infrarégionale et internationale de la gestion durable des forêts, il est impératif pour les acteurs et les organisations d'offrir une formation et un enseignement forestiers de haute qualité. Dans cet esprit, il demeure nécessaire à l'ENSAF de:

- équiper les nouveaux laboratoires;
- créer une forêt-école pour les expérimentations en matière forestière, sachant que l'ENSAF dispose déjà d'un terrain à cet effet pour les plantations expérimentales;
- améliorer les conditions des salles de classe existantes;
- acquérir un minibus de 24 places pour le transport des étudiants;
- élaborer une offre de formation en master de recherche sur la gouvernance forestière;
- mettre en place un programme de formation continue au profit des professionnels du secteur;
- nouer des accords de partenariat avec des entreprises d'exploitation forestière afin de garantir l'accueil des étudiants et la réalisation des stages et projets de recherche;
- accroître la mobilité du personnel enseignant et les échanges entre les établissements membres du RIFFEAC en vue d'harmoniser les programmes et d'améliorer la qualité des enseignements; et
- renforcer et diversifier la coopération internationale afin de garantir l'accès aux technologies et aux informations les plus récentes.

Pour consulter les produits du projet, saisir son numéro, PD 456/07 Rev.4 (F), dans le moteur de recherche de projets de l'OIBT sur: [www.itto.int/fr/project\\_search](http://www.itto.int/fr/project_search)

# RDC: L'École régionale postuniversitaire

**Le projet infrarégional a accru la capacité de l'école à offrir des diplômes de 3<sup>e</sup> cycle et des formations continues**

par Isaac Diansambu

Coordinateur des stages en aménagement intégré des territoires à l'École régionale postuniversitaire d'aménagement et de gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux (i.diansambu@eraift-rdc.org)



**Apprentissage sur site:** Dans le cadre d'un programme de cours dispensé par l'École régionale postuniversitaire d'aménagement et de gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux, en République démocratique du Congo, des étudiants visitent une concession forestière pour connaître son régime de gestion. Photo: J.-L. Doucet/Université de Liège

La République démocratique du Congo (RDC) se caractérise par une vaste couverture forestière tropicale riche en biodiversité, dont le rôle dans le maintien d'un environnement planétaire viable n'est plus à démontrer. Estimée à environ 155 millions d'hectares, cette surface forestière représente environ 60 pour cent de la superficie des forêts du bassin du Congo et 70 pour cent du territoire national. Or, malgré un tel potentiel, le secteur forestier reste marginal dans l'économie du pays.

Améliorer la gouvernance forestière en RDC est un défi permanent. Et ce en dépit des efforts engagés ces dernières années à partir de 2002 avec la promulgation d'un nouveau code forestier visant à faire du secteur forestier un levier économique essentiel tout en tenant compte de la viabilité sociale et environnementale. La protection et la valorisation de la biodiversité sont des objectifs majeurs de la nouvelle politique forestière du pays. Actuellement, les aires protégées couvrent environ 13 pour cent des terres émergées nationales, surface que le gouvernement congolais prévoit de porter à 17 pour cent.

Toutefois, cette approche qui consiste à mettre sous cloche les espaces forestiers a été remise en question et des doutes ont été soulevés quant à la promotion des aires protégées transfrontières. L'enjeu est de trouver un compromis entre les parties prenantes afin de concilier des objectifs de conservation et de développement, et de sécuriser les moyens d'existence des populations riveraines, par exemple, dans le cadre de la récolte durable de bois, l'exploitation viable de la viande de brousse et autres produits forestiers non ligneux ou encore la promotion des aires protégées par le biais de l'écotourisme.

L'aménagement et la gestion durable des forêts demeurent à un stade embryonnaire en RDC. Ils exigent une vision holistique qui englobe les multiples fonctions de la forêt, suivant une approche interdisciplinaire et intersectorielle, ainsi que des technologies tels que l'usage de la cartographie numérique. Le nombre d'aménagistes forestiers est trop faible compte tenu de l'envergure des surfaces forestières. C'est pourquoi les entreprises d'exploitation forestière font appel à des bureaux d'études spécialisés étrangers pour le travail d'aménagement forestier.

L'industrie du bois se caractérise essentiellement par la première transformation, à savoir sciage, déroulage et tranchage pour la fabrication de contreplaqués. La deuxième transformation du bois, étape qui génère le plus de valeur ajoutée et de création d'emplois, connaît un grand retard.

Face à cette situation, l'administration forestière a entrepris de stimuler l'investissement dans le secteur du bois en assujettissant l'attribution de concessions à l'obligation de transformation locale du bois. La gestion de la faune en dehors des aires protégées obéit aux mêmes principes, le but étant de promouvoir sa gestion durable afin de répondre aux besoins de sécurité alimentaire et de procurer aux populations locales des moyens d'existence. D'une manière générale, les aires protégées manquent aussi de personnel qualifié et de moyens financiers conséquents permettant leur bon fonctionnement. Et les compétences actuelles de la plupart des gestionnaires sont en deçà des qualifications requises.

## L'École régionale postuniversitaire

L'École régionale postuniversitaire d'aménagement et de gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux (ERAIFT) a vu le jour en 1999 à Kinshasa en lien avec le Programme sur l'homme et la biosphère de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) qui vise à promouvoir un développement humain durable en harmonie avec l'environnement. Depuis 2016, l'ERAIFT jouit, sous les auspices de l'UNESCO, du statut de Centre de Catégorie II à gouvernance régionale.

L'ERAIFT dispense un enseignement de troisième cycle lié au système Licence-Master-Doctorat (LMD) à des étudiants ayant accompli trois, quatre ou cinq années d'études universitaires dans divers domaines. Depuis 2017, elle organise deux masters professionnels diplômants et un master de recherche dans trois métiers: 1) gestion des aires protégées (GAP); 2) techniques d'aménagement forestier (TAF); et 3) aménagement et gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux (AGIFT).

Les enseignements de master sont organisés en quatre semestres autour d'un tronc commun les semestres I et II durant lesquels les étudiants apprennent les fondamentaux de l'approche systémique; le semestre III est destiné aux cours de spécialisation pour développer des compétences spécifiques liées aux métiers susmentionnés, et le semestre IV est consacré au mémoire ou travail de fin d'études. Les étudiants et le personnel enseignant sont amenés à circuler entre les établissements partenaires pour les cours spécialisés du semestre III.

L'ERAIFT offre également des doctorats grâce aux partenariats avec plusieurs institutions scientifiques internationales, dont l'Université Laval, l'Université de Liège et l'Université de Paris-Est Marne-la-Vallée, et mène également des travaux de recherche.

Le caractère unique de l'ERAIFT tient à son approche pédagogique et conceptuelle systémique, à savoir intersectorielle, interdisciplinaire, participative, globale et intégrée. Cette approche lui permet d'élaborer des solutions adaptées à des problématiques complexes du développement, en particulier dans le secteur forestier.

L'activité de formation continue de l'ERAIFT est en plein développement pour répondre à un besoin exprimé par les cadres et décideurs nationaux et régionaux des ministères et institutions en charge de la gestion des ressources naturelles, des aires protégées et de l'environnement.

Les étudiants de l'ERAIFT sont issus d'horizons professionnels divers et de nombreux pays francophones d'Afrique centrale, d'Afrique de l'Ouest, de l'océan Indien et des Caraïbes (Haïti); l'ERAIFT s'est aussi aujourd'hui ouverte à l'Afrique anglophone. Son corps professoral provient de diverses institutions universitaires et de recherche, dont le Musée royal d'Afrique centrale, l'Université nationale du Bénin, l'Université de Dschang, l'Université de Kinshasa, l'Université catholique au Congo, l'Université de Marne-la-Vallée, l'Université de Liège, la Faculté Notre-Dame de la Paix et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

En date de 2018, l'ERAIFT avait formé 249 cadres africains de haut niveau (228 masters et 21 doctorats). Au total, 62 cadres sont en formation dans l'établissement en 2020 (42 étudiants en master et 20 doctorants).

Une étude réalisée en 2018 a montré que le taux d'employabilité des diplômés de l'ERAIFT était supérieur à 90 pour cent. À titre d'exemple, en RDC, la majorité des cadres du Ministère de l'environnement et du développement durable sont des diplômés de l'ERAIFT et nombre de civils actifs dans le secteur de l'environnement sont aussi, souvent, des anciens de l'ERAIFT. Les anciens étudiants de l'ERAIFT sont réunis au sein d'une vaste plateforme efficace appelée «RADDI». L'ERAIFT met souvent ce réseau à contribution dans ses appels d'offres et pour améliorer son système éducatif.

### Appui dans le cadre du projet infrarégional

L'ERAIFT est membre du Réseau des institutions de formation forestière et environnementale en Afrique centrale (RIFFEAC). Le RIFFEAC est une plateforme de collaboration réunissant plus de 20 établissements de formation de la sous-région d'Afrique Centrale, qui a pour objectif de développer les compétences et les structures nécessaires à la gestion conjointe et durable des

ressources environnementales et forestières. En 2006, le RIFFEAC est devenu le partenaire de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) pour mettre en œuvre l'axe stratégique 7 (Renforcement des capacités, participation des acteurs, information et formation) de son Plan de Convergence. Elle a été l'agence d'exécution du projet PD 456/07 Rev.4 (F) de l'OIBT, dont l'objectif était d'améliorer la formation forestière dans le bassin du Congo en permettant aux établissements membres du RIFFEAC de se doter d'infrastructures modernes de formation, d'améliorer et d'harmoniser leurs programmes de formation et de renforcer les capacités des formateurs (voir l'article en page 6).

L'ERAIFT a bénéficié de l'appui de ce projet. Selon le professeur Jean-Pierre Mate Mweru, Secrétaire académique et de la recherche à l'ERAIFT:

«L'appui obtenu (Renforcement des capacités des enseignants, matériel roulant, matériel informatique et équipement forestier) à travers l'exécution du projet PD 456/07 Rev.4 (F) a permis à l'ERAIFT de réduire l'écart entre la théorie et la pratique en améliorant ainsi la professionnalisation. Cet équipement a permis de davantage axer les enseignements sur la pratique pour que mes étudiants acquièrent des connaissances sur les méthodes mobilisant des outils quantitatifs (dendrométrie par exemple) ou pratiques (botanique forestière par exemple). Cet équipement a également offert l'opportunité aux étudiants du master de visiter des sites d'exploitation forestière sous aménagement, des aires protégées et réserves de biosphère ainsi que divers autres sites. Ils ont eu l'opportunité de comprendre, dans des conditions exceptionnelles, les modalités de la gestion durable des ressources naturelles. L'amélioration de la professionnalisation permet de valoriser la relation «formation-emploi» telle que recommandée par le système LMD».

Selon les étudiants contactés pour les besoins de cet article, l'appui fourni dans le cadre du projet de l'OIBT a permis que l'action de l'ERAIFT s'inscrive pleinement dans la perspective mondiale de conservation et de gestion durable des forêts tropicales et leurs contributions à la lutte contre le changement climatique. Il a aussi contribué à répondre au besoin régional d'accroître les capacités techniques d'aménagement intégré des terres tropicales et d'amélioration des conditions de vie des populations rurales concernées.

Cet appui a par ailleurs permis à l'ERAIFT de mettre en place une unité de formation continue qui offre des services



**Le 3<sup>e</sup> cycle prend la pose:** Des étudiants visitent une forêt dans le cadre de leurs études à l'École régionale postuniversitaire d'aménagement et de gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux.

Photo: J.-L. Doucet/Université de Liège

1 RADDI = Réseau africain pour le développement durable et intégré.



**Mesuré:** Un étudiant de l'École régionale postuniversitaire d'aménagement et de gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux mesure la circonférence d'un arbre dans le cadre d'un exercice de formation. *Photo: I. Diansambu/ERAIFT*

d'enseignement aux cadres spécialisés dans la gestion des aires protégées afin qu'ils se tiennent à jour de l'évolution des idées et techniques dans ce domaine et leur permettre de mieux faire face à des situations complexes et évolutives. Cette unité donnera la préférence aux cadres des aires protégées et des réserves de biosphère qui n'auront pas accès à la formation professionnalisante, soit pour des raisons d'âge ou du niveau d'études. À titre d'exemple, dans le cadre des formations continues, l'ERAIFT déploie au cours du premier semestre 2020 une série de formations à la carte destinée aux cadres de l'Institut national d'études et de recherche agronomiques (INERA) à Yangambi, en fonction des besoins qu'ils ont exprimés. Dans le même ordre d'idée, l'ERAIFT met en place une base de données sur la réserve de biosphère de Yangambi et appuie quelques projets de recherche qui y sont menés dans le cadre de sa gestion durable.

Malgré les énormes ressources forestières que recèle la RDC, les efforts nationaux déployés pour mettre en place leur gestion durable demeurent rares et morcelés. Il y a un besoin criant de disposer d'un enseignement et de structures de recherche d'excellence au niveau national. Heureusement, plusieurs entités internationales œuvrent à cette fin, dont l'OIBT, le Centre international de la recherche forestière (CIFOR) (qui accompagne depuis plusieurs années l'Université de Kisangani afin d'y améliorer l'enseignement, la recherche et le développement dans le domaine forestier), le Centre international de recherche agronomique pour le développement (CIRAD), l'Université de Ghent (UGent), le Jardin botanique de Meise et le Musée royal d'Afrique centrale. Forte de ses solides partenariats en place, l'ERAIFT est bien placée pour répondre à la demande grandissante en professionnels du secteur forestier et aider ainsi à réaliser le plein potentiel de la gestion durable des forêts en RDC et ailleurs dans la région.

## Perspectives d'avenir

L'ERAIFT a plusieurs défis à relever, et notamment:

- la promotion du bilinguisme (français et anglais) dans l'enseignement, la recherche et la formation continue);
- la coopération avec les institutions partenaires, dont le RIFFEAC, le Réseau des aires protégées d'Afrique centrale (RAPAC) et le Partenariat transafricain des universités (TANUP);
- le développement de partenariats aux niveaux national, régional et international;
- les activités de recherche et le suivi des doctorants et chercheurs en partenariat avec les programmes de recherche internationaux et régionaux;
- son rôle dans les trois réserves de biosphère de la RDC;
- la diversification des formations offertes aux diplômés et de la formation continue, afin de répondre aux besoins futurs des marchés du travail et de la recherche, ce au niveau régional, national et international.

Pour consulter les produits du projet, saisir son numéro, PD 456/07 Rev.4 (F), dans le moteur de recherche de projets de l'OIBT sur: [www.itto.int/fr/project\\_search](http://www.itto.int/fr/project_search)

# Gabon: l'École nationale des eaux et forêts

**Le projet infrarégional a aidé à moderniser l'école grâce à de nouveaux équipements et bâtiments**

par Bruno Nkoumakali

Directeur général de l'École nationale des eaux et forêts, Gabon  
(nkoumakali\_bruno@yahoo.fr)



**Une carrière toute tracée:** L'entrée principale de l'École nationale des eaux et forêts, au Gabon, près de Libreville. Photo: B. Nkoumakali

Au Gabon, l'Administration des eaux et forêts est chargée de veiller à l'application du *Code forestier*, dont la supervision du contrôle de l'exploitation et de l'aménagement forestiers. C'est dans cette optique que l'École nationale des eaux et forêts (ENEF-Gabon), plus connue sous le nom de «École nationale forestière», joue un rôle prépondérant dans la formation des agents qui sont amenés à appliquer ladite réglementation, sachant que le Gabon en emploie aujourd'hui près de 14 000.

Située à 30 kms de Libreville, l'ENEF-Gabon a été créée en 1953 sous la dénomination «Centre de formation du personnel forestier», dans le but de former des boussoliers, topographes et abatteurs. En 1959, le Centre devient l'École forestière du cap Estérias, puis, en 1967, l'Institut national des études forestières. En 1975, l'État décide de créer l'ENEF-Gabon dans le but de former des cadres hautement qualifiés dans les domaines de la foresterie, des pêches et de l'aquaculture, de la gestion de la faune, des aires protégées, de l'industrie du bois et de l'environnement. L'ENEF s'est au fil du temps muée en une véritable institution académique de renommée internationale.

## L'ENEF

Conformément à son statut conféré par l'État, l'ENEF est une école de formation paramilitaire soumise à un régime d'internat. Le campus dispose au total de 20 dortoirs, 200 chambres et a une capacité d'accueil de 300 étudiants. Ainsi, 256 étudiants y sont hébergés depuis l'année académique 2018-2019.

L'ENEF-Gabon dispense deux types de formations: celles dites «classiques» et celles appelées «nouvelles offres de formations», avec un arrimage au système Licence-Master-Doctorat (LMD).

L'ENEF-Gabon a lancé un processus continu de réforme se traduisant par la mise en œuvre de formations continues de 3<sup>e</sup> cycle dans des domaines pointus de la foresterie, de

l'environnement et de la conservation de la biodiversité. Durant l'année scolaire 2018-2019, elle a offert 14 programmes de cours, dont cinq diplômes universitaires techniques (DUT), quatre licences et cinq masters (tableau 1).

Les programmes d'enseignement mis en place par l'ENEF répondent aux besoins du bassin de l'emploi en personnel qualifié dans le secteur public (eaux et forêts, environnement, recherche); le secteur privé (entreprises forestières et cabinets d'études); les parcs nationaux et autres aires protégées; et les organisations non gouvernementales (par ex., la Société de conservation de la faune, le WWF ou *Global Forest Watch*). L'ENEF a amélioré ses programmes d'enseignement en vue de compléter d'autres programmes éducatifs. Cela a débouché sur la création d'une école doctorale conjointe entre l'École normale d'enseignement supérieur et l'École normale d'enseignement technique. Dans ce cadre, l'ENEF représente un pôle d'excellence dans les domaines des sciences forestières et de la géomatique.

Sur le plan organique, l'ENEF est gérée par un Directeur général secondé par un Directeur de la recherche et un Directeur des études. Le Directeur de la recherche coordonne toutes les activités de recherche au sein de l'établissement, tandis que le Directeur des études assure la coordination de l'activité pédagogique.

Entre 2013 et 2018, vingt-sept étudiants ont obtenu un diplôme de master en sciences du bois, comme l'indique le tableau 2 par pays d'origine.

En qualité de membre du Réseau des institutions de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale (RIFFEAC), l'ENEF-Gabon constitue un pôle d'excellence infrarégional en matière de transformation du matériau bois par le biais de son Master de recherche en sciences du bois. Cette formation sera, dans un proche avenir, appuyée par l'introduction de la formation des ingénieurs spécialisés dans les procédés de transformation du bois.

**Tableau 1: Formations et effectifs d'étudiants de l'ENEF-Gabon en 2018-2019**

Type de diplôme (effectif d'étudiants)	Intitulé de la formation
Diplôme technique (132)	Faune et aires protégées
	Opérations aquacoles
	Opérations forestières
	Industries et technologies du bois
	Géomatique forestière et environnement
Diplôme de licence (51)	Sciences halieutiques et conservation des écosystèmes aquatiques
	Géomatique forestière et environnement
	Industries et technologies du bois
	Aménagement et exploitation durable des forêts
Diplôme de master (73)	Gestion et conservation de la biodiversité
	Évaluation environnementale
	Recherche en sciences du bois
	Géomatique forestière et environnement
	Qualité hygiène sécurité environnement



**Bâtis-le et ils viendront:** Le tout nouveau et remarquable atelier de menuiserie a besoin de plus de matériel pour être pleinement exploitable.  
Photo: B. Nkoumakali

## Impact du soutien de l'OIBT

Le RIFFEAC a été l'agence d'exécution du projet PD 456/07 Rev.4 (F) de l'OIBT, dont l'objectif était d'améliorer la formation forestière dans le bassin du Congo en permettant aux établissements membres du RIFFEAC de se doter d'infrastructures modernes de formation, d'améliorer et d'harmoniser les programmes de formation et de renforcer les capacités des formateurs (voir l'article en page 6). La participation de l'ENEF-Gabon au projet illustre ses retombées sur le plan des deux aspects suivants:

### 1) Participation à l'élaboration et à la réception des modules de formation.

L'ENEF-Gabon a participé à l'élaboration des modules de formation sur l'aménagement durable des forêts. Ces modules, disponibles en formats numérique et papier, ont été intégrés dans ses programmes de formation.

**2) Construction d'un bâtiment devant abriter la menuiserie de l'ENEF-Gabon.** D'une superficie de 176 m<sup>2</sup>, la menuiserie de l'ENEF-Gabon est constituée d'une surface devant accueillir les machines et d'une mezzanine pour les bureaux et la salle d'eau. Il s'agit d'une véritable structure d'appui aux différents cycles de formation et, plus particulièrement, au master recherche en sciences du bois. Un appui supplémentaire permettrait de complètement équiper la menuiserie (encadré 1).

L'OIBT a accompagné le RIFFEAC et l'ENEF-Gabon d'autres manières, dont la participation à des projets de recherche et l'attribution de bourses d'études pour suivre des programmes de master et de doctorat à l'ENEF-Gabon. L'OIBT a également financé des séminaires de formation destinés à augmenter les compétences du personnel de l'ENEF-Gabon, et a apporté un

**Tableau 2: Effectif d'étudiants inscrits en master de sciences du bois à l'ENEF-Gabon, par pays d'origine**

Pays d'origine	Effectif d'étudiants			
	Année scolaire			Total
	2013–2014	2015–2016	2017–2018	
Bénin	0	1	0	1
Cameroun	1	0	1	2
République centrafricaine	1	0	0	1
Tchad	2	0	0	2
République démocratique du Congo	4	0	0	4
Gabon	5	9	3	17
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>10</b>	<b>4</b>	<b>27</b>

**Encadré 1: Équiper l'atelier de menuiserie de l'ENEF-Gabon**

La liste d'achats suivants aiderait à assurer que l'atelier de menuiserie de l'ENEF-Gabon puisse pleinement jouer son rôle dans l'offre de formation de qualité au secteur forestier gabonais:

- équipement de type machines fixes et mobiles de menuiserie (par ex., machines fixes, scies circulaires, scies à ruban, ponceuses, machines combinées sept opérations, mortaiseuses, tenonneuses, affûteuses et accessoires);
- machines portatives (par ex., scies sauteuses, scies circulaires, défonceuses, ponceuses, raboteuses, perceuses et accessoires);
- outillage de menuiserie;
- électrification de la surface machines;
- construction de salles attenantes (montage, vernissage, affûtage, entreposage); et
- mise en place d'une unité de gestion des déchets (copeaux, sciure, etc.).

appui, par le biais de l'ENEF-Gabon, pour former les travailleurs du secteur privé dans des domaines tels que la gestion forestière, l'exploitation durable des forêts et l'emploi d'outils de navigation et d'aide à la décision. Toutes ces formations ont été sanctionnées par la production de programmes d'enseignement validés, avec la collaboration d'experts internationaux.

L'OIBT a aidé l'ENEF-Gabon à être en mesure d'offrir un enseignement de qualité grâce à l'acquisition de véhicules permettant de transporter les étudiants jusqu'à la forêt pour y suivre une formation pratique en exploitation forestière. Avec la collaboration de l'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT), l'OIBT a également contribué à améliorer les programmes d'enseignement de l'ENEF-Gabon, en l'aidant à valider son nouveau programme de formation au classement des grumes et débités.

Tous ces exemples attestent de l'engagement inébranlable de l'OIBT à valoriser la qualité de l'enseignement forestier à l'ENEF-Gabon.

Pour consulter les produits du projet, saisir son numéro, PD 456/07 Rev.4 (F), dans le moteur de recherche de projets de l'OIBT sur: [www.itto.int/fr/project\\_search](http://www.itto.int/fr/project_search)

# Ancré dans la légalité, le commerce du bois évolue

**Le Mécanisme de surveillance indépendante du marché présente son dernier rapport annuel sur le commerce entre l'Union européenne et les pays des accords de partenariat volontaire**

par Sarah Storck<sup>1</sup> et Rupert Oliver<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Consultante principale (sarah@flegtimm.eu) et <sup>2</sup> analyste du commerce pour le Mécanisme de surveillance indépendante du marché (technical@flegtimm.eu)



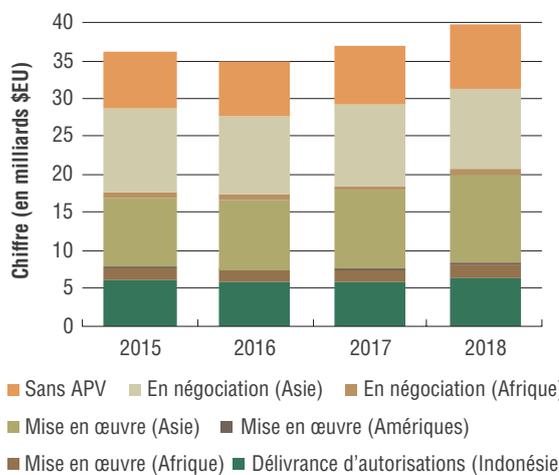
**Pièce par pièce:** Des ouvrières d'une scierie au Ghana, pays partenaire d'un APV. Photo: S. Storck/SIM

Le dernier Rapport annuel du Mécanisme de surveillance indépendante du marché<sup>1</sup> (SIM), intitulé *Les partenaires d'un APV-FLEGT dans le commerce du bois de l'Union européenne en 2018*<sup>2</sup>, indique que la part cumulée des pays partenaires d'un APV-FLEGT (Accord de partenariat volontaire dans le cadre du Plan d'action de l'Union européenne sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux) au sein du commerce mondial des produits bois tropicaux<sup>3</sup> était de 78,8 pour cent en 2018, ce qui représente une légère baisse par rapport à 78,9 pour cent en 2017 et 79,4 pour cent en 2016. Ce recul minime s'inscrit dans le contexte d'une hausse de 8 pour cent du commerce des produits bois tropicaux en 2018, à 39,8 milliards \$EU (figure 1).

Cet essor des échanges mondiaux en 2018 prolonge le rebond de 2017 qui avait fait suite au décrochage de 2016, lequel était intervenu dans une période de ralentissement de la croissance et de fin de l'explosion du bois de rose en Chine à des fins spéculatives. Contrairement à la période 2009-2014, lorsque la rapide croissance du commerce était en grande partie alimentée par les importations chinoises de produits bois primaires, les hausses constatées en 2017-2018 sont essentiellement dues à la progression des exportations de meubles en bois, notamment celles en provenance du Viet Nam et de l'Inde en direction des États-Unis (É.-U.). L'année 2018 a également connu une hausse importante du chiffre du commerce des contreplaqués tropicaux, en particulier ceux d'Indonésie à destination des (É.-U.), du Japon, de la République de Corée, de l'Union européenne (UE) et de l'Australie. Les exportations depuis la région du Congo ont quant à elles augmenté de 17 pour cent tandis que celles de l'Afrique de l'Est et de l'Ouest accusaient un recul.

Dans l'UE, après un développement favorable en 2017, les perspectives du marché du bois se sont de nouveau dégradées en 2018. La croissance du produit intérieur brut (PIB) et du secteur de la construction y a en effet affiché un rythme ralenti, tandis que l'activité dans les secteurs de la fabrication de produits bois s'est stabilisée après sa tendance haussière de l'année précédente. Si certaines données en 2018 indiquaient une modeste reprise de la part du bois perdue ces dernières

**Figure 1: Commerce mondial des produits bois tropicaux, par statut d'APV-FLEGT, 2015-2018**



Note: «Mise en œuvre (Amérique)» n'est pas visible en raison des faibles valeurs en jeu. Source: STIX/SIM<sup>4</sup>.

années au profit de matériaux de substitution, la pression concurrentielle de ces alternatives est toutefois restée intense.

## Bénéficiaires de l'essor des importations de bois dans l'UE

Les principaux bénéficiaires de cette hausse marquée des importations de l'UE en 2018 ont été les fournisseurs européens «Autres», notamment la Russie, l'Ukraine et le Belarus (figure 2). La part des fournisseurs partenaires d'un APV au sein des importations totales de l'UE a continué de reculer en 2018, bien qu'à un rythme moindre que par le passé. En 2018, la part de la Chine au sein des importations de l'UE a chuté à son plus bas niveau depuis 2017.

<sup>1</sup> Le Mécanisme SIM a été créé dans le cadre d'un projet financé par l'UE au titre de la mise en œuvre bilatérale des APV entre l'UE et des pays fournisseurs de bois.

<sup>2</sup> Le rapport annuel du SIM 2019 sera préparé d'ici à septembre 2020. L'intervalle de temps qui sépare la fin de la période couverte par le rapport et sa publication est dû au fait que les statistiques requises ne sont disponibles qu'en avril-août de l'année suivante.

<sup>3</sup> Tous les produits référencés dans la catégorie 44 du Système harmonisé (SH) et les produits de mobilier en bois de la catégorie SH 94.

<sup>4</sup> L'Échange d'informations sur le bois durable (STIX) est une initiative conjointe de l'OIBT et du Forum mondial du bois visant à offrir une plateforme de données d'accès libre, dynamique et évolutive sur les produits du bois. Pour en savoir plus, consulter: [www.stix.global](http://www.stix.global)

**Tableau 1: Résultats du sondage mené auprès des négociants de bois sur les causes du recul de la consommation de bois tropicaux dans l'UE**

La consommation de bois tropicaux en Europe accuse un net recul depuis 2007. À votre avis, quelles en sont les principales raisons? (Classez les options suivantes de la plus (1) à la moins (10) pertinente) (total des réponses: 83)			
Facteur	Résultat pondéré	Résultat pondéré relatif	Classement général
Substitution par des bois tempérés, chimiquement et thermiquement modifiés, composites et matériaux non ligneux	634	100	1
Repli économique de 2008-2013	583	92	2
Réorientation de l'offre vers d'autres marchés	553	87	3
Préjudices environnementaux et manque de coordination du marketing	545	86	4
Concurrence de la Chine sur le plan de l'accès aux matières premières et sur les marchés des produits finis	485	76	5
Aversion des secteurs import et financier au risque commercial	420	66	6
Le flux tendu favorisant une offre plus régulière et moins volatile	398	63	7
Préfabrication et abandon des bois utilitaires adaptables au profit de matériaux de strictes spécifications	394	62	8
Érosion de l'infrastructure de l'offre pour l'UE	366	58	9
Autre	187	29	10

D'une manière générale, le commerce du bois de l'UE avec les pays partenaires d'un APV a fléchi en 2018 (figure 3). En revanche, les importations originaires d'Indonésie (entièrement couvertes par le régime d'autorisation FLEGT depuis le 15 novembre 2016) ont légèrement augmenté (de 0,1 pour cent), à 815 millions EUR. On constate en effet cette année-là une hausse notable des importations de portes et contreplaqués en provenance d'Indonésie ainsi qu'un rebond des importations de sciages et de grumes provenant de pays mettant en œuvre un APV en Afrique. Les importations par l'UE de meubles en bois, revêtements de sol et lamellés-collés à partir de partenaires d'un APV en Asie ont continué de décrocher.

### Le sondage du SIM classe les facteurs de repli des importations

Les sondages d'opinion menés en 2018 dans le cadre du SIM auprès de négociants ont permis de déterminer les facteurs du recul prolongé dans l'UE de la consommation de produits bois tropicaux (tableau 1). Arrive en tête le facteur «Substitution par d'autres matériaux», suivi du «Repli économique de 2008-2013» et de la «Réorientation de l'offre vers d'autres marchés» (ce dernier étant étroitement lié à la «Concurrence de la Chine pour l'accès aux matières premières et aux marchés des produits finis»). Enfin, les sondés ont placé le facteur «Préjudices environnementaux et marketing non coordonné» au quatrième rang. Quasiment tous les répondants au sondage SIM sur le commerce de l'UE mené en 2018 ont observé que le régime d'autorisation FLEGT facilitait l'importation de produits bois depuis l'Indonésie comparé au processus de diligence raisonnée qui doit être appliqué aux autres pays en vertu du Règlement sur le bois de l'UE (RBUE). Le sondage mené auprès de négociants en Indonésie a également conforté le niveau de plébiscite généralement élevé du régime d'autorisation FLEGT, sachant que plus de 90 pour cent des sondés ont confirmé que la mise en place de la certification dans le cadre du Système indonésien de vérification de la légalité (*Sistem Verifikasi Legalitas Kayu*, SVLK) était pleinement (56 pour cent) ou en partie (38 pour cent) bénéfique pour leurs opérations.

Si 40 pour cent des répondants dans l'UE avaient déclaré dans le sondage SIM de 2017 sur le commerce qu'ils seraient disposés à payer des prix légèrement majorés pour des bois porteurs d'une autorisation FLEGT, celui de 2018 indique que, dans la pratique, aucune prime de ce type n'est en fait acquittée. Le sentiment partagé par plusieurs importateurs que le régime d'autorisation ne se limite en fait qu'à une garantie de «légalité», ce que les clients escomptent de toute manière, continue de limiter la volonté de payer des primes de marché. Certains ont suggéré que des majorations de prix pourraient être une option à l'avenir, si le régime d'autorisation FLEGT et ses avantages au sens large devenaient mieux compris.

### Produits bois indonésiens dans l'UE: des résultats contrastés

L'analyse des statistiques du commerce montre que la performance des produits

bois indonésiens sur le marché de l'UE a été contrastée en 2018. Globalement cohérent avec les données indonésiennes des exportations, le chiffre des importations par l'UE de bois et produits dérivés indonésiens a augmenté de 6 pour cent, à 1,25 milliard \$EU en 2018. En termes de volume, elles ont toutefois diminué de 5 pour cent, à 678 000 tonnes, cette même année. Le volume de produits bois (SH 44) indonésiens importé par l'UE a été en augmentation constante de 2014 à 2018 pour, de 277 000 tonnes en 2014, augmenter à 325 000 tonnes en 2018. En revanche, le volume de meubles importé a quant à lui reculé (à 99 000 tonnes en 2018) durant cette même période (figure 4). Les importations par l'UE de produits papier indonésiens se sont montrées plus volatiles, progressant en 2017 de 15 pour cent (à 278 000 tonnes), avant de reculer de 9 pour cent (à 252 000 tonnes) en 2018.

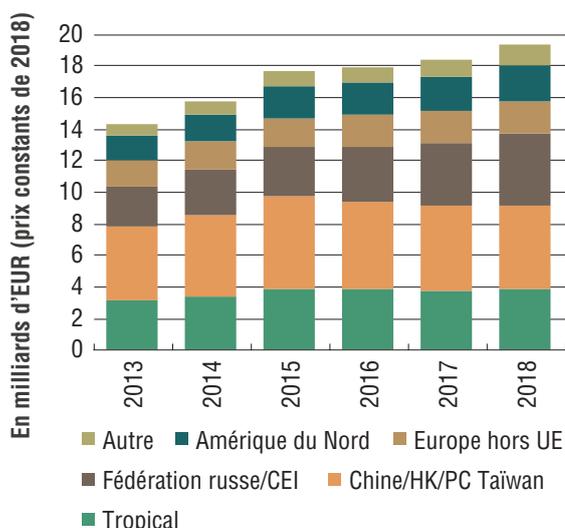
Dans l'ensemble, les chiffres montrent que, à la fin de 2018, le régime d'autorisation FLEGT avait eu peu de répercussions sur la part de marché des produits indonésiens dans l'UE et n'a pas prévalu sur les effets ou la direction qui sont à l'œuvre au niveau des tendances économiques plus larges. De la même manière, les autorisations FLEGT ne semblent avoir eu aucun effet préjudiciable sur la part des importations.

Les données des flux commerciaux indiquent que le chiffre des importations par l'UE de meubles en bois, contreplaqués, moulures/platages et portes en bois originaires d'Indonésie a progressé de manière importante durant les neuf premiers mois de 2019. On observe également un redressement marqué des importations de meubles en bois indonésiens ainsi que de charbon de bois (qui n'est pas assujéti au régime d'autorisation FLEGT). Le rapport annuel du SIM 2019 analysera les raisons expliquant ce développement.

Le Rapport annuel 2018 fournit une information actualisée sur les contraintes du marché pesant sur les bois porteurs d'une autorisation FLEGT qui avaient été recensées dans l'édition de 2017. Le nombre de discordances entre les codes SH et autres anomalies détectées dans les autorisations FLEGT se rapportant, par exemple, au tonnage ou volume des cargaisons a diminué en 2018 et on constate également des progrès sur le plan de l'introduction de la délivrance numérique des autorisations, le pilotage d'un outil informatisé étant à l'étude avec la décision finale à cet égard prévue en 2020. Si plusieurs organisations ont intensifié en 2018 leur communication et leur marketing dans l'UE en matière d'autorisations FLEGT, leur visibilité demeure faible comparée aux initiatives prises par le Conseil de bonne gestion forestière (FSC) ou le Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC) en matière de certification forestière.

Une analyse des politiques d'achat du secteur privé et du secteur public dans les États membres de l'UE montre que les initiatives de certification par un tiers sont le mécanisme privilégié pour apporter la preuve de la «durabilité» des produits bois. Néanmoins, 18 politiques en matière de marchés publics analysées dans l'UE acceptent dans une certaine mesure les autorisations FLEGT.

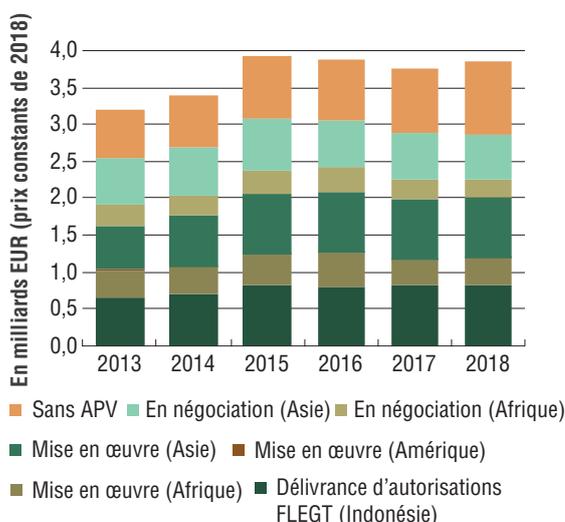
**Figure 2: Importations par l'UE de produits bois par source d'approvisionnement, 2013-2018**



Note: CEI = Communauté des États indépendants; HK = RAS de Hong Kong (Chine); PC Taïwan = province chinoise de Taïwan.

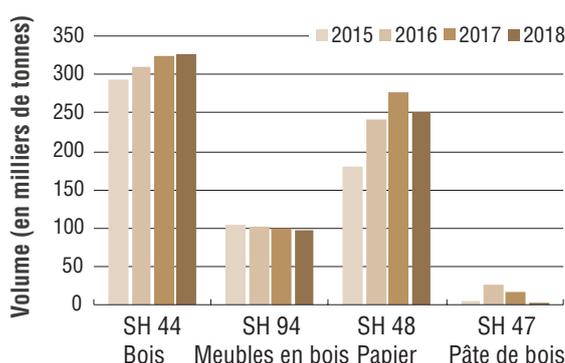
Source: Analyse de données COMEXT d'Eurostat par le SIM de l'OIBT.

**Figure 3: Chiffre des importations par l'UE de produits bois originaires de régions/pays tropicaux par statut d'APV, 2013-2018**



Note: «Mise en œuvre (Amérique)» n'est pas visible en raison des faibles valeurs en jeu. Source: Analyse de données COMEXT d'Eurostat par le SIM de l'OIBT.

**Figure 4: Volume des importations par l'UE de bois et produits dérivés depuis l'Indonésie par catégorie de produit, 2015-2018**



Source: STIX/SIM.

Le Rapport annuel du SIM 2018 constate que l'acceptation des autorisations FLEGT (ou de documents équivalents délivrés par les pays partenaires d'un APV pour des exportations vers des pays hors UE) comme preuve de légalité dans les pays hors UE est susceptible d'offrir de nouvelles opportunités de développement du marché. Cela est d'autant plus significatif dans le contexte de la chute de la part de l'UE au sein des exportations originaires de pays partenaires d'un APV et de l'émergence d'autres marchés consommateurs et de pôles de transformation prépondérants, notamment en Chine et au Viet Nam.

Les données analysées dans le Rapport annuel du SIM 2018 montrent que le mouvement visant à mettre en place des Systèmes de vérification de la légalité du bois (SVLB) dans les pays partenaires d'un APV n'a pas nui aux efforts faits pour encourager la certification par un tiers dans ces pays. Le Mécanisme SIM a constaté que, dans la plupart des cas, les progrès en faveur de la certification avaient été très lents avant la mise en œuvre des APV, sachant que les plus rapides avancées du monde tropical en matière de certification par un tiers ont été enregistrées en Indonésie, pays qui est aussi le premier à avoir mis en place un régime d'autorisation FLEGT. En outre, aucune progression de la certification par une tierce partie n'a été relevée dans les pays tropicaux hors APV qui, pour certains, ont vu leurs exportations en direction de l'UE augmenter au cours des dernières années (par exemple, les meubles d'Inde, le charbon de bois du Nigéria ou encore les platelages de Bolivie et du Pérou).

### Réorientation en faveur des régions d'approvisionnement offrant un meilleur accès à la vérification de la légalité

Si l'on constate une réorientation du commerce de l'UE en faveur de régions d'approvisionnement offrant un accès à diverses formes de vérification de la légalité plus facilement identifiables, le niveau toujours élevé des importations opérées par l'UE en provenance de pays et régions où celles-ci sont peu accessibles, notamment la Chine et l'Inde, soulève des questions quant à la forme et à la crédibilité de la vérification de la légalité qu'offrent les fournisseurs de ces régions. Les données du sondage du Mécanisme SIM suggèrent qu'il se pourrait que la plupart de ces formes de vérification soient assurées par des dispositifs tiers de vérification de la légalité opérés par des entreprises et organismes individuels de certification, mais il n'existe pas de données centralisées et cohérentes sur ces dispositifs, que ce soit sur les normes utilisées, les opérateurs concernés ou les coûts impliqués.

L'analyse des chiffres des flux commerciaux, de l'accès à la certification et des réponses aux sondages du SIM indique que les difficultés liées à l'obtention d'assurances de la légalité ont été un facteur qui a contribué au recul de la part des marchés tropicaux sur le marché de l'UE. Elle met aussi en lumière le fait que le régime d'autorisation FLEGT a un rôle critique à jouer pour inverser cette tendance, en particulier chez les fournisseurs d'Afrique et d'Asie du Sud-Est. En outre, les processus de délivrance des autorisations FLEGT pourraient être particulièrement avantageux pour les petits opérateurs qui ont rencontré des difficultés s'agissant de travailler avec des dispositifs de certification du secteur privé.

Les acteurs reconnaissent de manière grandissante les possibilités qu'offrent les initiatives du régime d'autorisation FLEGT et de la certification par un tiers de collaborer plus étroitement. Cela pourrait, par exemple, aider à simplifier la vérification, à réduire la charge bureaucratique, à limiter les doublons, à améliorer le rapport coût-efficacité et l'accès au marché et à prévenir la concurrence inutile entre les systèmes. L'un des problèmes immanents du marché, qui ne peut être résolu que par un dialogue plus étroit, tient à ce que l'Analyse nationale de risque relative au «Bois Contrôlé» du FSC ne reconnaît pas les bois porteurs d'une autorisation FLEGT comme étant à «faible risque» dans les critères de légalité du FSC. Il y a là un risque non négligeable de jeter la confusion sur le marché de l'UE (où 20 000 sociétés environ détiennent un certificat FSC de chaîne de contrôle). Au final, si l'aspiration des pays partenaires d'un APV est que le marché reconnaisse les produits bois vérifiés dans le cadre du SVLB au-delà de la conformité réglementaire au RBUE et des autres lois nationales sur les consommateurs, le moyen le plus efficace d'y parvenir pourrait être de trouver une manière de composer avec le PEFC ou le FSC.

Le Rapport annuel se termine par une série de préconisations visant à tirer parti des opportunités de marché que présentent les autorisations FLEGT et à aider à surmonter les contraintes existant sur le marché.

Le rapport de Sarah Storck et Rupert Oliver *Les partenaires d'un APV-FLEGT dans le commerce du bois de l'Union européenne en 2018* est consultable sur: [www.flegtim.eu/images/IMM\\_2018\\_Annual\\_Report/Final\\_clean\\_version\\_Natalie\\_VPA-Partners-in-EU-Timber-Trade-Annual-Report-2018.pdf](http://www.flegtim.eu/images/IMM_2018_Annual_Report/Final_clean_version_Natalie_VPA-Partners-in-EU-Timber-Trade-Annual-Report-2018.pdf). Un nombre limité d'exemplaires imprimés est disponible sur demande auprès de l'OIBT.

# Tendances du marché

## **Le rêve de s'industrialiser: comment l'Afrique peut-elle réaliser les ambitions de sa filière forestière si longtemps repoussées?**

par Mafa E. Chipeta

Conseiller stratégique en agriculture, sécurité alimentaire et foresterie, Limbe, Malawi et Centurion, Afrique du Sud (emchipeta@gmail.com)



**Rêver de s'industrialiser:** L'auteur assiste à la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché, qui s'est tenue le 3 décembre 2019 durant la 55<sup>e</sup> session du Conseil international des bois tropicaux à Lomé, au Togo. *Photo: H. Apedo*

Lorsque j'étudiais les sciences du bois à l'université au début des années 70, l'ambition d'abandonner l'exportation de grumes brutes au profit de la création de valeur ajoutée pour les produits bois tropicaux était déjà ancienne dans les pays forestiers tropicaux. Les trois régions – Afrique, Asie-Pacifique et Amérique latine et Caraïbes – nourrissaient toutes cette même ambition et des interdictions d'exportation de grumes étaient déjà en vigueur.

Quelque 50 ans plus tard, l'Asie tropicale et de vastes pans de l'Amérique tropicale ont en grande partie industrialisé leur secteur forestier. Pourquoi, alors, la transformation locale ne reste-t-elle qu'une ambition dans la plupart des pays africains riches en bois, au lieu d'être une réalité? Et surtout, comment pouvons-nous changer cette situation?

### **La situation actuelle**

Alors que l'Afrique abrite près de 17 pour cent de la population du globe, sa contribution au produit intérieur brut (PIB) mondial n'est que de 2 à 3 pour cent seulement; sa part du commerce se situe entre 1,5 et 2 pour cent tandis que sa part des échanges agricoles (dont les produits forestiers) avoisine 3 pour cent les années fastes. Cette part aussi peu élevée du PIB et du commerce mondiaux ne s'explique que par la faible création de valeur ajoutée dans quasiment la totalité de ce que l'Afrique produit: le continent est par essence un exportateur de matières premières.

Dans le secteur forestier, l'Afrique représente seulement 10 pour cent environ de la production de grumes, contre 33 pour cent des exportations. K. Asumadu (2004) cite les raisons suivantes pour expliquer le faible niveau généralisé de la transformation du bois en Afrique subsaharienne:

- la prépondérance des intérêts commerciaux étrangers dans le secteur forestier, en particulier en Afrique centrale;
- la petite taille des marchés nationaux et internationaux pour leurs produits;

- l'emploi d'un matériel de transformation inadéquat et obsolète ne correspondant pas à la qualité généralement supérieure des grumes. Cela justifie en partie que les grumes soient exportées pour être transformées dans des fabriques en Europe et en Asie, notamment (aujourd'hui) en Chine;
- le faible volume, en général, de la production de grumes par surface unitaire, ce qui augmente le coût unitaire de production; et
- la demande grandissante en grumes africaines de qualité supérieure dans les pays d'Asie, en particulier en Chine.

La part des produits transformés dans la production a quasiment stagné de 2012 à 2016 et a reculé dans les exportations (de 9 pour cent dans le cas des sciages). Outre le fait que l'industrie africaine de transformation du bois soit petite, le peu qui existe n'est guère performant. (Il y a toutefois des exceptions, comme le Ghana, qui transforme la quasi-totalité de sa production de grumes depuis 1996, ou la Côte d'Ivoire).

Depuis des décennies, on a pensé en Afrique que bannir les exportations de grumes déclencherait automatiquement la croissance des industries de la transformation du bois sur place. Le temps a montré que cette vision des choses était trop simpliste. Car les fers de lance africains de l'industrialisation du bois (Ghana et Côte d'Ivoire) ont fait bien davantage qu'interdire les exportations de grumes. En Asie-Pacifique et en Amérique latine, les politiques dynamiques favorables à l'investissement ont probablement fait bien davantage que les interdictions d'exporter les grumes pour stimuler la croissance de l'industrie forestière.

K. Asumadu (2004) a écrit que si les principaux pays producteurs de bois d'Afrique de l'Ouest et centrale ont tous instauré une interdiction plus ou moins stricte d'exporter les grumes, leur industrie n'a pas pour autant prospéré. Il suggère que ces interdictions pourraient même avoir été contre-productives dans la mesure où les pays n'ont pas eu la capacité

nécessaire pour se lancer dans une transformation locale compétitive. En d'autres termes, les interdictions doivent être accompagnées de beaucoup plus pour porter leurs fruits.

La foresterie n'est pas l'unique secteur que l'Afrique n'a pas réussi à industrialiser, car le continent est très à la traîne dans tous les secteurs. Cela devrait nous choquer que la deuxième économie africaine et la plus industrialisée, l'Afrique du Sud (qui compte 59 millions d'habitants), ait un PIB à peine supérieur à celui de Singapour (5,9 millions d'habitants), un minuscule État insulaire.

Sachant que l'absence d'industrialisation constitue en Afrique un défi généralisé, il est peu probable que l'on trouvera une solution en se focalisant uniquement sur le secteur forestier. L'Afrique doit poser le bon diagnostic et s'attaquer aux défis de tout son secteur manufacturier et de son économie globale. Le succès sera au rendez-vous à la seule condition que les problématiques internes et externes au secteur soient traitées.

## Que faudra-t-il pour industrialiser les forêts africaines?

Lorsqu'il y a échec sur toute la ligne – s'étendant à tous les secteurs et à l'entière économie du continent –, le moment est alors venu dans la quête d'un renouvellement africain de regarder au-delà de l'économie. Dans la foresterie, les gouvernements et le secteur privé doivent sortir de leur zone de confort (ou d'inconfort) pour examiner ce qui fait languir la société africaine au point qu'elle est incapable de tenir debout par ses propres moyens. L'échec de l'investissement privé en Afrique est quasi certainement dû en grande partie à une défaillance de la politique, de l'engagement et de la discipline des autorités publiques; quoi qu'il en soit, tant les gouvernements que le secteur privé doivent jouer un rôle dans la solution. Pour dire les choses simplement, les gouvernements et le secteur privé africains doivent conjointement s'emparer eux-mêmes du problème et cesser d'être défaitistes. L'Afrique devrait trouver des reconfort dans le succès d'autres régions, mais développer des solutions propres à sa situation. De mon point de vue, cela passera par les cinq «domaines d'intervention» suivants:

- 1) mentalité et discipline;
- 2) ambition et persévérance;
- 3) enjeu local dans l'industrie;
- 4) marché africain; et
- 5) investir, investir et encore investir.

### 1. Mentalité et discipline

Le développement de l'Afrique, tous domaines confondus, s'est montré faible et y a pris racine cette culture consistant à rejeter la faute sur l'autre au lieu de trouver des solutions. Dans les limites de ses possibilités, l'Afrique a lourdement investi dans le développement de l'éducation et des institutions, mais son développement dans tous les secteurs est dominé par des outsiders qui prennent les décisions cruciales, y compris en matière de foresterie. Cela indique un problème de mentalité, qui, s'il n'est pas résolu, maintiendra l'Afrique dépendante quand bien même elle regorge de ses propres ressources naturelles et capacités. Être honnête dans ses transactions et éviter la corruption sont les éléments premiers de la discipline. Et cela s'applique aussi bien au secteur public que privé en Afrique.

Le fait d'avoir omis de la liste des domaines d'intervention le «renforcement des capacités humaines et institutionnelles» n'est

pas fortuit: il s'agit d'un aspect crucial, mais si souvent cité qu'il est ici superflu. En tout état de cause, je pense que c'est moins l'aptitude à élaborer, planifier et exécuter des politiques qui fait défaut, que la discipline, la confiance en soi et l'attitude du «on peut y arriver». Cela est exacerbé par cette vieille tendance entretenue par l'Afrique à se montrer démunie et à dépendre de l'aide des autres.

Pour se forger une meilleure mentalité il faut: confiance en soi, discipline, ambition et refus de se satisfaire de petits résultats (l'Afrique est le continent des essais pilotes à répétition qui ne fructifient jamais et deviennent la norme).

L'échec de l'Afrique à s'industrialiser est en grande partie de sa faute. On fait des déclarations et on adopte des lois, qui ne sont pas suivies d'effet. Les plans sont ajustés pour accommoder les préférences des donateurs ou mis en œuvre uniquement dans des domaines ayant un intérêt pour ces derniers et les investisseurs; l'Afrique devient un spectateur de son propre développement au lieu d'en être un acteur.

Dans le secteur forestier, un autre défi crucial concerne l'attitude qui veut qu'une ressource forestière abondante soit un avantage comparatif suffisant pour lancer des industries forestières. En réalité, l'existence de la ressource n'est que le premier barreau de l'échelle: un pays doit aussi investir dans de bonnes infrastructures, de bonnes institutions, des incitations et des moyens humains. C'est alors seulement que son avantage comparatif se matérialisera. Il existe des propositions judicieuses d'actions pour développer la transformation du bois en Afrique, je veux parler d'obtenir une volonté politique ferme; de créer un environnement propice au commerce; de garantir l'accès aux intrants et moyens de production; de mettre en place une chaîne de valeur structurée du bois; et de structurer des marchés profitables. Mais mettre en œuvre ces propositions et assurer leur viabilité passe par un changement des mentalités.

Bien que cela soit quelque peu gênant, cela vaut sans doute néanmoins la peine de noter qu'une Afrique confiante en elle ne sera pas possible si le continent continue de dépendre de l'extérieur pour des choses aussi élémentaires que l'alimentation et autres besoins quotidiens. Au vu de cette dépendance à l'extérieur, il est difficile pour les autres de respecter les préférences et voix de l'Afrique.

### 2. Ambition accrue et persévérance

L'ambition et la persévérance sont des éléments de la mentalité. L'Afrique est géographiquement située au milieu des trois grandes régions économiques: Asie, Amériques et Europe. Or, elle ne semble pas vexée pour autant de ne pas réussir à tirer parti de cette position pour être le principal partenaire commercial de l'une ou l'autre (sauf, dans certains cas, pour le pétrole, le charbon et les diamants).

L'Afrique domine dans sa dotation naturelle en nombreux produits de base, mais on ne le dirait pas compte tenu des maigres retombées qui vont à ses habitants. Et cette situation ne peut se rectifier d'elle-même. L'Afrique ne pourra accomplir davantage que si son ambition et sa persévérance sont à la mesure de celles d'autres régions.

### 3. Promouvoir un enjeu local dans l'industrie

Ici, le Gabon peut être pris en exemple parce que son profil de détention de ses entreprises forestières est emblématique de ce qui est la norme en Afrique. A. Terheggen (2011) a indiqué que, en 2009, 52 pour cent de l'ensemble des concessions industrielles du pays appartenaient à des intérêts européens, 21 pour cent à des firmes malaisiennes, 16 pour cent à des ressortissants chinois et 7 pour cent à des ressortissants gabonais (qui détenaient aussi en général les plus petites entreprises, uniquement dans l'exploitation forestière et le sciage). En 2011, cette part des concessions avait chuté à 40 pour cent environ pour les entreprises européennes et progressé à 28 pour cent pour les entreprises chinoises, et chuté à 19 pour cent pour les entreprises malaisiennes; dans l'intérim, la part détenue par des firmes appartenant à des Gabonais avait à peine bougé, avec 8 pour cent. On constate une augmentation remarquable de la transformation locale au Gabon ces dernières années, mais qui est partie de très bas, et les entreprises locales – qui semblent incapables d'aller au-delà de l'échelle «petite et moyenne» – éprouvent d'énormes difficultés à être compétitives sur les marchés internationaux.



**Terrain de jeu égal:** Une table de fabrication locale en exposition à Libreville, au Gabon. L'Afrique ne pourra accomplir davantage que si son niveau d'ambition et de persévérance est proportionnel à celui d'autres régions. *Photo: OIBT*

La question est de savoir pourquoi les choses bougent aussi peu, malgré les diverses incitations fiscales conçues pour attirer l'investissement direct étranger dans la transformation du bois en aval et faciliter la participation locale à l'industrie naissante.

Pour aller de l'avant, il faudra que l'État et le secteur privé cessent l'un et l'autre d'accepter que c'est «l'ordre naturel des choses». Il n'est pas gravé dans le marbre que les entreprises locales doivent toujours afficher de piètres résultats. Or, l'industrie locale se distingue toujours par «... de faibles rendements et une sous-utilisation des résidus et autres produits collatéraux. La transformation du bois jusqu'au produit fini intervient principalement dans le secteur non officiel et alimente un marché qui n'obéit pas aux mêmes règles de fiscalité, de traçabilité et spécifications et exigences professionnelles que le secteur industriel officiel» (Anonyme, 2013). Pour changer cette situation, il faudra un appui des autorités publiques et politiques afin de permettre aux petites entreprises locales d'unir leurs forces pour former des consortiums et aux plus prometteuses de croître avec ambition au lieu de demeurer des entreprises qui vivent.

### 4. Le marché africain

Bien que l'Afrique soit riche en forêts, ses meubles et produits finis en bois proviennent en grande partie de l'étranger, y compris les pièces fabriquées à partir de grumes exportées depuis l'Afrique. C'est là le signe non seulement d'une économie immature, mais qui est malade. D'ailleurs, le Fonds mondial pour l'environnement (2013) a projeté que l'Afrique deviendrait un importateur net de bois: la consommation africaine de sciages était de 75 millions de m<sup>3</sup> en 2010 et est projetée atteindre 300 millions de m<sup>3</sup> d'ici à 2030, ce qui représente un taux de croissance annuel cumulé de 7,1 pour cent. Avec un accroissement annuel estimé à 675 millions de m<sup>3</sup> par an, les forêts naturelles d'Afrique sont à peine en capacité de répondre à cette demande. Toutefois, il reste un grand potentiel latent et la croissance des marchés locaux représente une énorme opportunité pour les industries forestières africaines.

### 5. Investir, investir et encore investir

Il ne sera possible de venir à bout des multiples raisons pour lesquelles la transformation plus poussée est sous-développée au profit des exportations de grumes que si l'Afrique investit. Il est nécessaire d'investir beaucoup plus dans la transformation comme dans la ressource forestière, y compris les forêts plantées, les installations de transformation et l'infrastructure

(tels que routes et ponts) pour avoir accès aux matières premières ainsi que pour stocker et commercialiser les produits transformés.

Un livre blanc sur la stratégie de transformation plus poussée dans le bassin du Congo préparé par un consortium d'organisations internationales, dont l'OIBT (Anonyme, 2013) a conclu que de seules incitations fiscales ne sauraient suffire, car il faut également rationaliser la multiplicité (à plusieurs échelons de l'État) des prélèvements «parafiscaux» ou non officiels. En Afrique centrale, il est peu probable d'obtenir un retour sur investissement s'il est déjà difficile d'être compétitif à l'international à cause de ces prélèvements.

Investir dans des plantations forestières industrielles offre un immense potentiel. Ces plantations peuvent être situées à proximité des voies de transport existantes pour y accéder facilement. Un avantage est que, selon O. Sand et E. Lewis (2012), c'est en Afrique que le coût de création d'une plantation est le moins élevé au monde, toutes régions confondues. En outre, l'Afrique tropicale recèle une surface estimée à 300 millions d'hectares d'anciennes terres boisées aujourd'hui dégradées qui ne sont utilisées ni pour l'agriculture, ni pour des implantations humaines ou autres fins. Le Fonds mondial pour l'environnement (2013) a estimé qu'un pour cent seulement des investissements mondiaux dans des terres à bois interviennent en Afrique; l'avenir est donc grand ouvert à la croissance.

L'investissement «non matériel» dans les moyens humains et institutionnels est également indispensable pour assurer une productivité et une qualité élevées. Or, comme indiqué précédemment, tous les investissements financiers dans des actifs ne compteront pour rien si les mentalités restent négatives (domaines d'intervention 1 et 2).

## L'Afrique doit prendre l'initiative

L'Afrique doit prendre l'initiative pour résoudre un problème qu'elle s'est elle-même en grande partie infligé (ou qu'elle a laissé des outsiders nous infliger). Mais le problème n'est pas tant d'avoir échoué à développer des industries forestières que celui de ne pas avoir réussi à développer les économies sous tous leurs aspects. Les conditions en Afrique sont défavorables à toute la fabrication, non pas uniquement dans le secteur forestier. Et les solutions ne peuvent être mises en œuvre par le seul secteur forestier, sans parler du secteur privé encore balbutiant.

Il s'agit d'un problème étatique et sociétal et, si les gouvernements ne prennent pas leurs responsabilités, le secteur privé ne parviendra pas à industrialiser la foresterie ou tout autre secteur. À mon avis, sur les cinq domaines d'intervention suscités, les plus importants sont les deux premiers: «Mentalité et discipline» et «Ambition accrue et persévérance».

Ainsi, pour que le secteur privé investisse et fasse la différence, les gouvernements africains doivent faciliter les choses comme suit:

- transformer son engagement politique en réalité en agissant au niveau des politiques et lois pour valoriser les ressources naturelles, dont le bois;
- investir dans cet aspect critique que sont le transport et les infrastructures connexes pour que le coût de l'accès aux matières premières soit abordable;
- compléter les forêts naturelles par des plantations situées à proximité des voies de transport vitales pour faciliter la récolte;



**Quelle destination?** Un ouvrier étiquette une grume dans une aire de débardage au Gabon. Dans le secteur forestier, l'Afrique représente seulement 10 pour cent environ de la production de grumes contre 33 pour cent seulement des exportations de grumes. Photo: Q. Li/OIBT

- négocier de meilleurs accords de commerce et d'investissement avec les partenaires pour accroître la création de valeur ajoutée en Afrique;
- revoir les accords de concession pour amortir la sanction des interdictions d'exportation de grumes en offrant aux investisseurs étrangers des incitations raisonnables à entreprendre la transformation plus poussée en Afrique, même s'il peut y avoir des pertes initiales (absorbées par l'État);
- accorder de la valeur à leurs propres marchés et mieux les servir, et en conséquence renforcer également les capacités pour mieux servir les marchés éloignés; et
- agir avec détermination pour soutenir le leadership des entrepreneurs (ou consortiums) locaux dans l'industrie, sachant qu'une forme ou une autre d'incubation d'entreprises pourrait d'avérer nécessaire.

Le secteur privé ne peut pas non plus se contenter de rester assis: les entrepreneurs locaux devraient s'organiser en consortiums susceptibles de devenir des maîtres d'œuvre de l'industrie dans leur pays. Cela pourrait exiger que les gouvernements dans un premier temps offrent des programmes d'incubation des entreprises porte-drapeaux (à condition que la corruption ne les annihile pas) ou des partenariats avec les investisseurs privés déjà bien implantés dans le secteur. Il va de soi que cela doit être fait avec bonne volonté et honnêteté de la part des investisseurs locaux et étrangers et non dans l'intention de frauder l'État en prenant avantage des incitations pour s'enrichir.

La communauté internationale doit endosser un rôle qui aille au-delà de celui de l'analyste neutre pour devenir un catalyseur du dialogue sur le développement impliquant les gouvernements et le secteur privé sur la manière d'améliorer

l'économie forestière en Afrique. L'OIBT pourrait être un acteur de premier plan dans ce rôle proactif.

Enfin, et de manière peut-être cruciale, les entrepreneurs locaux doivent avoir l'ambition de devenir des géants et des champions de l'industrie forestière de leur pays.

## Bibliographie

- Anonyme 2013. *Towards a development strategy for the wood processing industry in the Congo Basin*. White paper. ATIBT, FAO, OIBT, ProINVEST, ACP et UE, septembre.
- Asumadu, K. 2004. *Development of wood-based industries in sub-Saharan Africa*. Rapport préparé pour le projet "Lessons learnt on sustainable forest management in Africa". Asumadu & Associates, East Brighton, Australie.
- Global Environment Fund 2013. *Africa will import, not export wood*.
- Sand, O.C & Lewis, E.M. 2012. Forestry assets in Africa: promising returns [en ligne]. *Private Sector & Development*, 25 juin. <https://blog.private-sector-and-development.com/2012/06/25/forestry-assets-in-africa-promising-returns>
- Terheggen, A. 2011. *The tropical timber industry in Gabon: a forward linkages approach to industrialisation*. MMCP Discussion Paper No. 10. Making the Most of Commodities Programme (MMCP). Université de Cape Town, Afrique du Sud (consultable sur: [www.cssr.uct.ac.za/cssr/publications/incidental-paper/2011/tropical-timber-industry-gabon-forward](http://www.cssr.uct.ac.za/cssr/publications/incidental-paper/2011/tropical-timber-industry-gabon-forward)).

Cet article a été adapté de la présentation qu'a donnée M. Chipeta lors de la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché, tenue le 3 décembre 2019 à Lomé, au Togo, au cours de la 55<sup>e</sup> session du Conseil international des bois tropicaux.

# Pandémie: pandémonium dans le secteur des bois tropicaux

**Les mesures prises pour contenir la COVID-19 ont des conséquences dévastatrices sur le secteur des bois tropicaux**

Préparé par le  
Secrétariat de l'OIBT



**Touchés par le virus:** Une usine de transformation du bois au Viet Nam. Dans nombre de pays tropicaux, les entreprises du bois ont réduit leur production tandis que d'autres ont fermé. *Photo: J.-C. Claudon/OIBT*

Suite aux mesures prises pour endiguer la propagation de la Covid-19, les producteurs de bois tropicaux font face à une crise. Du côté des gouvernements, certains ont instauré un confinement total, d'autres ont limité les déplacements et d'autres encore ont adopté des approches moins strictes. Un sondage du Service d'information sur le marché (MIS) de l'OIBT montre que le virus et les réponses suscitées ont des effets dévastateurs sur le secteur des bois tropicaux.

## Impact de la pandémie: résultats préliminaires de notre sondage

Nous avons demandé à nos correspondants au Brésil, au Ghana, en Inde, en Indonésie, en Malaisie, au Myanmar et au Viet Nam qui écrivent pour le Rapport bimensuel sur le marché des bois tropicaux (le TTMR, une publication du MIS) de sonder leurs réseaux pour répondre à une série de questions sur les conséquences de la pandémie. On trouvera ci-après les éléments saillants des réponses reçues, les résultats complets pouvant être consultés dans le *Rapport sur le marché des bois tropicaux* 24 (7) paru le 16 avril dernier<sup>1</sup>. Ce même questionnaire a été transmis aux membres du Groupe consultatif de l'OIBT sur le commerce (TAG) et une synthèse de leurs réponses sera publiée sur le site web de l'OIBT et dans un numéro du TTMR en temps voulu.

### Afrique

On ne discerne pas encore clairement la manière dont la pandémie touche les entreprises de la filière forêt-bois en Afrique. Quasiment tous les pays africains font part de cas de Covid-19 et au fur et à mesure que le nombre de contaminés augmente, ils sont de plus en plus nombreux à constater que le virus s'est propagé au-delà des grandes villes.

Les divergences considérables que l'on observe dans les réponses

<sup>1</sup> Les informations utilisées pour cet article datent de la mi-avril 2020. La situation est très dynamique et susceptible d'évoluer. Pour les mises à jour, s'abonner au Rapport de l'OIBT sur le marché des bois tropicaux (TTMR).

des pays africains à la pandémie rendent l'analyse d'autant plus difficile. Ce qui est certain c'est que des emplois disparaissent et que les économies africaines vont connaître dans les mois à venir une chute drastique de leurs recettes d'exportation issues du secteur du bois.

Les correspondants du MIS de l'OIBT indiquent que, au Cameroun, des scieries se trouvent dans l'incapacité de fonctionner. Si un confinement est en vigueur en République démocratique du Congo, certaines entreprises du secteur du bois sont toutefois autorisées à poursuivre leur activité. Il en va de même au Congo où quelques entreprises continuent de produire. Ils rapportent également que les expéditions de bois se poursuivent au départ de la Guinée équatoriale, ce malgré l'«état d'alarme national» qui y a été déclaré.

Au Ghana, les scieries qui disposent de matières premières et ont des commandes en attente poursuivent actuellement leur production, mais les mesures publiques d'endiguement de la Covid-19 limitent les déplacements à Accra et à Kumasi. En conséquence, il n'y a pas eu, pour l'instant, de licenciements dans le secteur du bois opérant en dehors des villes tandis que les scieries situées en dehors des zones de confinement produisent actuellement pour les marchés intérieur et international. Le correspondant du MIS de l'OIBT au Ghana indique que, si le virus est sous contrôle et si les mesures sont levées, la période de temps nécessaire pour intensifier la production en vue de la ramener à son niveau d'avant la crise dépendra de l'entreprise et du volume de commandes détenu. Toutefois, «sauf imprévu sur le plan des matières premières disponibles», ajoute-t-il, les niveaux de production pourraient être relevés [au niveau d'avant la crise] en l'espace de trois mois.»

### Asie

En Malaisie, le confinement, qui a démarré le 17 mars dernier, a été prolongé jusqu'au 28 avril. En conséquence, toute la population est tenue de se confiner chez elle et seuls les services essentiels sont autorisés. Notre correspondant en Malaisie

observe que, dans le secteur de la forêt-bois, la production a ralenti de manière drastique et que les associations du commerce négocient avec les autorités pour permettre, au minimum, une exploitation partielle. Certains États, comme le Sarawak ou le Johor, ont donné leur aval à une activité réduite dans la fabrication.

L'Association du meuble Muar (MFA) a mené auprès de ses membres un sondage indiquant que 48 pour cent des usines avaient épuisé leur trésorerie dès le mois de mars 2020. Trente-huit pour cent des membres ont dit s'attendre à perdre entre un et cinq millions MYR au cours des prochains six mois et la plupart d'entre eux ont confié que le train de mesures d'aide du gouvernement ne suffirait pas pour permettre à leur entreprise de rester à flot.

En Indonésie, le correspondant du MIS de l'OIBT constate que la plupart des industries du bois y fonctionnent toujours, mais qu'elles ralentissent leur production. Certaines activités vont se poursuivre dans les usines au cours des prochains mois sachant que l'Indonésie a mis en place, à compter du 10 avril, un semi-confinement à Jakarta, qui sera toutefois suivi d'un confinement des provinces de Java oriental et Java occidental dans un futur proche.

Ce ralentissement de la production est dû à un report des commandes de la part des importateurs d'Europe, d'Amérique et de certains marchés asiatiques. Néanmoins, les exportations indonésiennes de produits bois du premier trimestre 2020 n'ont pas gravement souffert de la pandémie.

Quant à savoir combien de temps il faudra pour, en Indonésie, accélérer la production en vue de la ramener à son niveau antérieur à la crise, chacun s'accorde à dire qu'il faudra plus d'une année, à condition que le gouvernement offre des incitations aux industries telles que baisses d'impôts et faibles taux d'intérêt.

Selon les médias indonésiens, le Secrétaire général de l'Association indonésienne de la filière du meuble et de l'artisanat, M. Abdul Sobur, a déclaré que, outre les milliers d'employés licenciés dans les secteurs du commerce de détail, de l'hôtellerie et de la restauration, les fabricants de meubles avaient indiqué qu'ils avaient dû se séparer (ou le feraient sous peu) de quelque 280 000 de leurs collaborateurs.

Au Myanmar, les petites activités souffrent des conséquences de la Covid-19 et des mesures prises pour la combattre, le secteur non officiel étant particulièrement durement frappé. Le pays a célébré le Nouvel An, un jour férié national, le 10 avril, date jusqu'à laquelle toutes les usines étaient ouvertes. Toutefois, en réaction à la pandémie, le gouvernement a appelé à «rester chez soi sur une base volontaire» et a suspendu les déplacements intérieurs. Dans la filière forêt-bois, certaines commandes ont été reportées, mais il est difficile d'obtenir des renseignements précis. Si l'épidémie est jugulée, on estime que la filière aura besoin d'au moins deux mois pour ramener la production à son niveau antérieur à la crise.

La pandémie de Covid-19 a des répercussions dévastatrices sur la filière forêt-bois au Viet Nam. La situation évolue rapidement et le pire est à venir. En réponse au questionnaire diffusé par l'Association du bois et des produits forestiers du Viet Nam (VIFOREST) et ses affiliés, 76 pour cent des entreprises ont dit faire face à des pertes estimées à 3,066 trillions VND (environ 130 millions \$EU); 24 pour cent seulement des entreprises sondées ont répondu ne pas encore en avoir souffert financièrement. Pour plus de la moitié, les répondants ont dit avoir réduit leur production; 35 pour cent des entreprises ont répondu présumer qu'elles pourront maintenir leur activité un certain temps, mais que des fermetures pourraient être inévitables sous peu; 7 pour cent seulement des entreprises maintiennent leur pleine activité. Ce sondage révèle également que, dans les industries de transformation du bois, ils sont environ 45 pour cent à avoir perdu leur emploi en raison de la pandémie.

L'Inde a prolongé son confinement jusqu'au 3 mai 2020 et imposé des mesures strictes pour lutter contre la pandémie. L'économie indienne est au point mort et le chômage y avoisine 20 pour cent, chiffre qui n'inclut toutefois pas les millions d'actifs du secteur non officiel aujourd'hui privés de leur revenu.

Les ports indiens sont fermés à l'import-export. Les conteneurs sont stationnaires puisque, pour la plupart, les ports de destination sont fermés. Des conteneurs d'importation attendent ainsi d'être débarqués et transportés, mais les ouvriers

sont interdits de déplacement. Tant que les restrictions ne seront pas levées, rien ne peut bouger.

## Amérique du Sud

Les conséquences économiques de l'épidémie de Covid-19 et les mesures adoptées pour tenter de ralentir sa propagation ont un énorme impact dans les pays d'Amérique latine.

En mars, l'activité manufacturière brésilienne a connu son recul le plus rapide depuis trois années. Cela a été préjudiciable aux petites et moyennes entreprises, notamment celles du secteur non officiel, du fait que les mesures de confinement et d'endiguement signifient pour la majorité des employés de ce secteur qu'ils sont aujourd'hui sans revenus.

Le secteur brésilien de la pâte de bois et du papier reste en activité et la production de produits en bois massif varie en fonction des États et des municipalités. Si, dans la plupart des États, il n'y a pas de restrictions significatives, certaines municipalités ont toutefois complètement arrêté les activités industrielles.

Le gouvernement a pris des dispositions pour atténuer les effets des licenciements. De manière générale, peu d'entreprises du bois ont jusqu'à présent licencié, mais les effets du virus et les mesures prises en conséquence ne font que commencer et iront s'intensifiant au cours des prochaines semaines. Des commandes intérieures et internationales ont été annulées, invoquant la clause de force majeure.

Au Pérou, l'activité de la filière forêt-bois est paralysée depuis le confinement de tout le pays annoncé le 16 mars. Toutes les activités de ce secteur sont à l'arrêt jusqu'à nouvel ordre.

## Le chemin de la reprise

Nous traversons une période extraordinaire qui va nécessiter des mesures tout aussi extraordinaires pour enrayer les pertes d'emploi et reconstruire les flux de recettes dans le secteur des bois tropicaux.

Le TAG de l'OIBT mène actuellement un sondage qui apportera des informations supplémentaires sur les conséquences de la pandémie. Elles aideront à formuler des idées sur le meilleur moyen d'aider à la reprise de l'emploi, de la production et des exportations dans les pays membres de l'OIBT producteurs de bois tropicaux, une fois que les pires effets de la Covid-19 se seront dissipés.

*Le Rapport de l'OIBT sur le marché des bois tropicaux (TTMR), une production du MIS de l'OIBT (en anglais uniquement), est publié dans le but d'améliorer la transparence du marché international des bois tropicaux. Le TTMR couvre l'actualité mondiale des tendances du marché et du commerce, et donne les prix indicatifs de plus de 400 essences tropicales et produits à valeur ajoutée.*

*Pour s'abonner au Rapport de l'OIBT sur le marché des bois tropicaux (TTMR), consulter: [www.itto.int/fr/market\\_information\\_service](http://www.itto.int/fr/market_information_service)*

## Réunions de l'OIBT

### Reportée (nouvelles dates à déterminer)

#### Conférence internationale sur l'enseignement forestier

Rome (Italie)

Rens.: tetra@itto.int

Cette conférence se penchera sur les problèmes et défis rencontrés dans l'enseignement forestier sur la base d'une analyse des initiatives et approches en cours dans ce domaine ainsi que des acteurs pertinents. Elle évaluera les moyens d'améliorer l'enseignement forestier et d'élaborer une vision et un plan stratégique à long terme en vue de coordonner les efforts déployés à l'international pour le faire progresser, y compris dans le cadre d'une plateforme en ligne.

Cette conférence est co-organisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Union internationale des instituts de recherche forestière (IUFRO) et l'OIBT dans le cadre du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) avec le concours financier du Ministère fédéral allemand de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL).

### 23-26 août 2021 *Nouvelles dates!*

#### 4<sup>e</sup> Conférence mondiale sur le teck 2020: Défis et opportunités pour les marchés émergents et les économies en développement

Accra (Ghana)

Rens.: www.worldteckconference2020.com

La 4<sup>e</sup> Conférence mondiale sur le teck, que l'OIBT coorganise, va se pencher sur les problématiques les plus cruciales auxquels est confronté le secteur mondial du teck, dont les suivantes:

- la gestion durable des régimes des petits arboriculteurs de teck pour approvisionner les marchés en teck de haute qualité;
- l'amélioration des régimes et pratiques sylvicoles en place pour assurer une meilleure gestion des peuplements afin d'obtenir un bois de teck de haute qualité;
- les structures du marché et chaînes de valeur dans le commerce du bois de teck et leurs conséquences sur la rentabilité des investissements en matière de teck; et
- l'évaluation des investissements privés et publics dans le secteur du teck, et de leurs impacts sur la situation socioéconomique et les moyens d'existence en milieu rural.

La conférence formulera des préconisations d'ordre stratégique, conceptuel et opérationnel afin d'accompagner le développement durable du secteur du teck.

### 9-14 novembre 2020

#### 56<sup>e</sup> session du Conseil international des bois tropicaux et sessions associées des Comités

Yokohama (Japon)

Rens.: www.itto.int/events

Le Conseil international des bois tropicaux est l'organe directeur de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT). Il se réunit une fois par an pour discuter de questions liées au commerce légal des bois tropicaux et à la gestion durable des forêts tropicales. Les sessions du Conseil sont ouvertes aux délégués officiels et aux observateurs accrédités.

## Autres réunions

### Reportée (nouvelles dates à déterminer)

#### Conférence internationale sur l'enseignement forestier

Rome (Italie)

Rens.: tetra@itto.int

### Reportée (nouvelles dates à déterminer)

#### 15<sup>e</sup> session du Forum des Nations Unies sur les forêts

New York (États-Unis)

Rens.: www.un.org/esa/forests/index.html

### Reportée (nouvelles dates à déterminer)

#### Les forêts entre les mains des femmes: Conférence internationale sur les femmes dans le milieu forestier 2020

Traunkirchen (Autriche)

Rens.: www.forstfrauen.at/en/conference-2020

### 25 juin 2020

#### Assemblée générale ordinaire de l'ATIBT

Nantes (France)

Rens.: www.atibt.org/en/diary

### Reportée (nouvelles dates à déterminer)

#### 16<sup>e</sup> Congrès international sur les tourbières 2020

Tallinn (Estonie)

Rens.: www.ipc2020.com

### Annulée

#### Conférence de l'IUFRO sur la foresterie de petite échelle

Kilkenny (Irlande)

Rens.: https://iufrossf.ucd.ie

### Reportée (nouvelles dates à déterminer)

#### 25<sup>e</sup> session du Comité des forêts de la FAO sur la foresterie

Rome (Italie)

Rens.: COFO-2020@fao.org

### Reportée (nouvelles dates à déterminer)

#### Salon du bois Gabon

Libreville (Gabon)

www.woodshowglobal.com

### 14-18 septembre 2020

#### Invasions biologiques dans les forêts: Commerce, écologie et gestion

Prague (République tchèque)

Rens.: https://iufro.v2.czu.cz/en/

### 15-17 septembre 2020

#### 8<sup>e</sup> Forum mondial sur la durabilité

Genève (Suisse)

Rens.: https://wsf-8.sciforum.net

### 21-23 septembre 2020

#### Conférence internationale sur les ressources en fibres ligneuses et le commerce connexe

Lisbonne (Portugal)

Rens.: https://events.risiinfo.com/wood-fiber

### 21-25 septembre 2020

#### 7<sup>e</sup> Atelier international de l'IUFRO sur la génétique des interactions entre l'arbre et les parasites

Pontevedra (Espagne)

Rens.: www.efi.int/events/7th-iufro-international-workshop-genetics-tree-parasite-interactions-forestry-2020-09-21

### 22-24 septembre 2020

#### 3<sup>e</sup> Conférence de l'IUFRO sur l'acacia 2020: S'ouvrir à la transformation pour la gestion durable des plantations forestières industrielles

Bintulu, Sarawak (Malaisie)

Rens.: https://iufro.sarawakforest.com/wp

### 29 septembre-1<sup>er</sup> octobre 2020

#### 6<sup>e</sup> Conférence internationale sur l'adaptation au changement climatique (Adaptation Futures 2020)

New Delhi, Delhi (Inde)

Rens.: http://adaptationfutures2020.in

### 5-7 octobre 2020

#### 5<sup>e</sup> Conférence européenne sur l'agroforesterie

Nuoro, Sardaigne (Italie)

Rens.: www.euraf2020.eu

### Reportée (nouvelles dates à déterminer)

#### 15<sup>e</sup> réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique

Kunming (Chine)

Rens.: www.cbd.int/cop

### 6-9 octobre 2020

#### 26<sup>e</sup> session de la Commission internationale sur les peupliers et autres essences à croissance rapide maintenant les populations et l'environnement

Rome (Italie)

Rens.: www.fao.org/forestry/ipc/en

### 9-14 novembre 2020

#### 56<sup>e</sup> session du Conseil international des bois tropicaux et sessions associées des Comités

Yokohama (Japon)

Rens.: www.itto.int/events

### Reportée (nouvelles dates à déterminer)

#### Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP-26 à la CCNUCC)

Glasgow, Écosse (Royaume-Uni)

Rens.: secretariat@unfccc.int;

https://unfccc.int/calendar

### Reportée (nouvelles dates à déterminer)

#### GLF Glasgow 2020

Glasgow, Écosse (Royaume-Uni)

Rens.: https://events.globallandscapesforum.org/glasgow-2020

### 7-9 décembre 2020

#### Nouvelles dates!

#### Conférence internationale sur le secteur commercial forestier 2020

Kistowo (Pologne)

Rens.: http://fba-events.com/index.php/2017/09/03/international-forest-business-conference-2018

### 7-15 janvier 2021

#### Nouvelles dates!

#### Congrès mondial de la nature de l'UICN

Marseille (France)

Rens.: www.iucncongress2020.org

### 11-14 janvier 2021

#### Nouvelles dates!

#### Conférence mondiale sur l'ingénierie du bois 2020

Santiago (Chili)

Rens.: https://wcte2020.com

### 3-5 février 2021

#### Nouvelles dates!

#### Carrefour international du bois

Nantes (France)

Rens.: www.timbershow.com

### 5-8 mai 2021

#### Nouvelles dates!

#### La foresterie: un pont vers l'avenir

Sofia (Bulgarie)

Rens.: https://conf2020.forestry-ideas.info

### 30 juin-1<sup>er</sup> juillet 2021

#### Nouvelles dates!

#### Treescapes2020

Birmingham (Royaume-Uni)

Rens.: www.birmingham.ac.uk/facilities/mds-cpd/conferences/forest/index.aspx

### 23-26 août 2021

#### Nouvelles dates!

#### 4<sup>e</sup> Conférence mondiale sur le teck 2020

Accra (Ghana)

Rens.: www.worldteackconference2020.com

### 10-13 novembre 2021

#### Nouvelle dates!

#### AUSTIMBER 2020

Victoria (Australie)

Rens.: www.afca.asn.au/www-austimber-org-au

*Veillez noter que les réunions ci-dessus peuvent toutes être sujettes à modification de dates ou annulées en raison de la pandémie de COVID-19. Pour certaines, leur report ou annulation n'a pas encore été décidé ou leurs nouvelles dates n'ont pas été annoncées. Pour avoir les dernières informations, prière de se renseigner à l'adresse indiquée.*

Cette liste de réunions internationales est fournie par l'OIBT à titre de service public, mais l'Organisation ne saurait être tenue responsable de toute modification de date ou de lieu, ou autres erreurs.

